

## 6. Valeur ajoutée du tourisme et emploi dans le canton de Vaud

Cette partie est consacrée aux résultats de l'analyse de l'offre touristique et donne des explications sur les activités économiques où la demande touristique produit *directement* et *indirectement* un chiffre d'affaires. Elle détermine également la *valeur ajoutée brute (VAB)*, directe et indirecte, et l'emploi générés par le tourisme dans l'ensemble du canton de Vaud et dans chacune de ses régions.

### 6.1 Méthode

#### 6.1.1 Enquête auprès des entreprises, concept et taux de réponse

Pour l'analyse de l'offre, la méthode se base sur une *vaste enquête effectuée auprès des entreprises*.

- Il s'est agit en premier lieu d'une *enquête écrite*, conçue sur la base de sondages approfondis et d'échantillons prélevés au hasard. La plupart des secteurs économiques ont été sondés à l'aide d'un questionnaire standard, adapté au besoin des différents domaines d'activités propres à chaque branche économique. Pour certaines activités économiques, un procédé *d'enquête orale* par interviews s'est révélé plus approprié. Ainsi, différentes activités économiques ou entreprises représentatives ont été interrogées par téléphone au moyen d'une grille spécifique.
- L'enquête écrite a fait appel à des *procédés différenciés* selon l'importance et la structure de l'activité économique: les entreprises concernées ont été interrogées, soit au moyen d'un bref questionnaire d'une ou deux pages, soit au moyen d'un questionnaire plus long de plusieurs pages.
- Les *questionnaires courts* ont permis de recueillir des données sur l'emploi et sur l'importance directe ou indirecte du tourisme pour le chiffre d'affaires. Le *questionnaire long* a abordé des questions sur la valeur ajoutée brute, le volume, la structure et la provenance de la consommation intermédiaire, ainsi que sur les investissements (de construction et d'équipement) réalisés par les entreprises.
- Pour ne pas trop solliciter les entreprises et améliorer en conséquence le *taux de retour*, seuls les offices du tourisme et les remontées mécaniques ont été questionnés sur la valeur ajoutée brute et sur la structure et la provenance des prestations intermédiaires. Pour les entreprises d'hébergement et de restauration, ainsi que pour les chemins de fer, le questionnaire long s'est concentré sur d'autres données relatives au type et à l'origine des investissements. Pour les activités récréatives, culturelles et sportives, l'enquête a également inclus des questions sur le statut juridique, la répartition détaillée des revenus, la part d'entrées réalisée avec des hôtes venant de l'extérieur ou encore la fréquence des visites imputables au tourisme. Enfin, il a été demandé aux chemins de fer et aux offices du tourisme de préciser la répartition de leurs recettes. Ces

informations complémentaires ont été utilisées pour calculer les parts du tourisme et les effets indirects ou pour estimer la productivité du travail.

**Illustration 66:** concept de l'enquête auprès des entreprises et taux de réponse

Activité économique	Type de questionnaires, échantillon et taux de retour en %										
	Questionnaire	Arc lémanique		Alpes		Campagne		Lacs Neuchâtel et Morat		Jura	
		Echantillon	Retour (%)	Echantillon	Retour (%)	Echantillon	Retour (%)	Echantillon	Retour (%)	Echantillon	Retour (%)
<b>Prestataires touristiques</b>											
Hébergement	C	EC	34	EC	28	EC	41	EC	44	EC	33
Restauration	C	EP	23	EP	32	EP	24	EP	24	EP	29
Remontées mécaniques	L			EC	90	EC	100			EC	100
Chemins de fer 1)	L	EC	>80	EC	100	EC	>80	EC	>80	EC	>80
Autres transports de voyageurs 2)	SPEC	EP		EP		EP		EP		EP	
Agences de voyage	C	EP	10	EC	32	EC	7	EC	19	EC	25
Offices du tourisme	L	EC	43	EC	56	EC	67	EC	67	EC	25
Act. récréatives, culturelles et sportives	L	EC	18	EC	32	EC	18	EC	21	EC	59
<b>Autres activités économiques</b>											
Activités immobilières	C	EP	18	EC	39	EC	19	EC	33	EC	41
Services fournis aux entreprises 3)	C	EP	18	EC	21	EC	17	EC	16	EC	11
Garages/stations-service	C	EP	19	EC	28	EP	24	EP	13	EC	25
Fiduciaires	C	EP	18	EC	23	EP	17	EC	8	EC	21
Location de biens durables	C	EP	14	EC	40	EC	0	EC	25	EC	0
Services personnels	C	EP	9	EC	18	EP	14	EP	16	EC	20
Industrie alimentaire et de boissons 3)	C	EC	18	EC	28	EC	16	EC	6	EC	9
Commerce de gros 3)	C	EP	19	EC	21	EC	15	EC	7	EC	17
Commerce de détail 4)	C	EP	24	EP	57	EP	12	EP	29	EP	34
Construction, industrie du bois, architecture	C	EP	25	EC	24	EP	25	EP	23	EC	28
Cabinets médicaux	C	EP	4	EP	37	EP	28	EP	47	EP	42
Banques, assurances	SPEC	EP	5)	EP	5)	EP	5)	EP	5)	EP	5)

C: questionnaire court      EC: enquête complète  
L: questionnaire long      EP: enquête partielle  
SPEC: enquête écrite et téléphonique sur la base d'échantillons sélectionnés ou choisis au hasard

1) Chemins de fer privés, chemins de fer fédéraux (CFF) sur la base d'indicateurs  
2) Entreprises de transport et navigation publ.: SPEC; taxi: enquête téléphonique - taux de retour non estimable  
3) Enquête seulement auprès d'activités économiques avec parts touristiques directes présumées  
4) y compris enquête spéciale auprès de certaines filiales de Migros et Coop  
5) Taux de retour non estimable

Source: calculs Rütter + Partner

Selon la région, la taille et l'importance de l'activité économique, l'enquête s'est adressée à l'ensemble des entreprises (*sondage exhaustif*) ou seulement à un panel représentatif (*sondage partiel*).

- Dans l'ensemble, environ 4'400 questionnaires ont été adressés à des entreprises vaudoises. L'enquête écrite a débouché sur environ 950 questionnaires exploitables, ce qui donne un *taux de réponse de 21%* pour l'ensemble des activités économiques. 100 entreprises supplémentaires ont directement été approchées par téléphone. L'exploitation repose donc sur les *données d'environ 1'050 questionnaires*. La représentativité des résultats de l'enquête auprès des entreprises peut par conséquent être qualifiée de bonne.

Pour certaines activités économiques, les parts imputables directement ou indirectement au tourisme et les revenus touristiques sont estimés à partir des résultats *d'autres études empiriques* ou à l'aide *d'indicateurs spécifiques*:

- *Comptes satellites du tourisme* pour les revenus des écoles privées liés aux écoliers et étudiants étrangers;<sup>1</sup>
- *Statistiques spéciales de l'OFS* sur le *pourcentage d'étudiants étrangers* des hautes écoles (universités, HES);
- *Statistiques spéciales de l'OFS* sur le *nombre de jours d'hospitalisation* des patients étrangers et le coût moyen des traitements prodigués;
- Résultats des *études existantes* sur le *tourisme régional* pour estimer les parts directes et indirectes du tourisme et pour définir l'origine des prestations intermédiaires dans les activités économiques qui ne sont pas sondées directement;<sup>2</sup>
- *Indicateurs* – par exemple la durée de séjour des hôtes par rapport à la population résidente des régions ou encore la contribution au PIB de la valeur ajoutée brute touristique générée par les prestataires touristiques – pour estimer les parts induites directement ou indirectement par le tourisme (agriculture, énergie, arts graphiques, administrations publiques, etc.);
- *Résultats de l'enquête auprès des hôtes* et extrapolation de la demande touristique pour synchroniser les résultats avec ceux de l'offre.

## 6.1.2 Méthodologie pour le calcul des mesures économiques de référence

### Détermination du chiffre d'affaires touristique *direct*

Le *chiffre d'affaires touristique direct*<sup>3</sup>, défini au chapitre 2.3, résulte du premier niveau de la chaîne de la valeur ajoutée (illustration 10). Il se base sur le PIB régional, déterminé sous la partie 3, et sur la part prise par le tourisme dans le chiffre d'affaires des entreprises interrogées lors de l'enquête.<sup>4</sup>

Les *parts touristiques* ainsi déterminées sont *multipliées* par les *chiffres d'affaires* des activités économiques correspondantes et évaluées pour obtenir des valeurs régionales. L'extrapolation de ces valeurs permet d'obtenir la valeur cantonale pour les parts touristiques de chaque branche économique et pour le chiffre d'affaires touristique.

Il faut souligner que pour les *prestataires touristiques*, l'ensemble du chiffre d'affaires touristique est considéré comme *direct*. Ceci concerne également la part du chiffre d'affaires réalisée indirectement lors de réservations forfaitaires ou lors

<sup>1</sup> Antille Gaillard, Rütter, Berwert (2003).

<sup>2</sup> Rütter-Fischbacher, Berwert, Rütter, De Bary, (2004); Berwert, Rütter, Rütter-Fischbacher, (2002b); Rütter, Berwert, Rütter-Fischbacher, Landolt (2001); Rütter, Guhl, Stettler (1995).

<sup>3</sup> Le chiffre d'affaires touristique direct correspond approximativement à la production économique brute générée par le tourisme. Des différences substantielles entre le chiffre d'affaires et la production brute s'expliquent par le fait que, pour cette dernière, seule la marge brute et non la totalité du chiffre d'affaires est identifiée pour les activités économiques du commerce et des agences de voyage (cf. illustration 85 en fin de la partie).

<sup>4</sup> La manière de procéder est la suivante: les parts touristiques des entreprises questionnées sont réparties selon la région et l'activité économique. Pour cette dernière, une différenciation est plus ou moins pratiquée; ce qui signifie que les parts touristiques sont établies à différents niveaux de la classification NOGA (OFS 1995).

de réservations faites par des tours opérateurs, en particulier si celles-ci sont entreprises à l'extérieur du canton du Vaud. Ce procédé permet ainsi de traiter le chiffre d'affaires touristique de la même manière que celle réalisée au niveau de la demande.

L'analyse de l'importance économique du tourisme, tant au niveau de la demande que de l'offre, permet de *comparer la demande totale des hôtes au chiffre d'affaires touristique direct* des entreprises, d'examiner la pertinence des résultats liés à la demande et de procéder à des ajustements.<sup>5</sup> Malgré ces ajustements, des écarts subsistent qui s'expliquent principalement par des raisons méthodologiques.<sup>6</sup>

### **Recherche de la valeur ajoutée brute et de l'emploi *directement* induits par le tourisme**

La recherche de la valeur ajoutée brute et de l'emploi (EPT) *directement* générés par le chiffre d'affaires touristique part du principe que la contribution du tourisme à la valeur ajoutée ou à l'emploi (EPT) dans une activité économique correspond à celle liée au chiffre d'affaires total.

En additionnant la valeur ajoutée et l'emploi pour chaque activité économique, on obtient les effets de la *valeur ajoutée touristique directe et les effets de l'emploi* pour chaque région. Les résultats pour l'ensemble du canton du Vaud représentent l'ensemble des valeurs régionales.

### **Détermination de la valeur ajoutée brute et de l'emploi *indirectement* induits par le tourisme**

De manière générale, *trois effets indirects* du chiffre d'affaires directement généré par le tourisme sont analysés (cf. chapitre 2.3).

- Effets de la consommation intermédiaire;
- Effets d'investissements;
- Effets de revenus.

Dans *un premier temps*, l'ensemble de la *consommation intermédiaire* induite par les chiffres d'affaires directement touristique est estimé en additionnant les valeurs de chaque activité économique spécifiques à chaque région. Si l'on ajoute à cela la demande touristique en consommation intermédiaire qui provient des autres régions du canton, on obtient la consommation intermédiaire régionale totale. Pour les *investissements*, le montant moyen par personne travaillant à plein temps dans les principales branches profitant directement du tourisme (prestataires de services touristiques) est recherché en partant de l'enquête auprès des entreprises. L'évaluation de l'ensemble de la demande d'investissements prise en considération dans notre étude est effectuée de manière similaire à celle liée à la demande de consommation intermédiaire.

<sup>5</sup> Ces derniers sont pris en compte dans les résultats présentés dans la partie 5 et au point 6.4.2 de la présente partie.

<sup>6</sup> Du point de vue de la demande, les dépenses effectuées par les hôtes sont toutes recensées. Sous l'angle de l'offre, les parts du chiffre d'affaires touristique imputables à des activités touristiques à l'extérieur du canton sont également considérées. Il s'agit en particulier du chiffre d'affaires réalisé par des agences de voyages établies dans le canton de Vaud (principalement avec les voyages à l'étranger de la population résidente). Par ailleurs, d'autres revenus réalisés directement avec des hôtes, absents de la demande, sont pris en compte au niveau de l'offre (p. ex. le private banking avec les hôtes). Du côté de la demande, le tourisme de shopping est pris en considération, sous forme de forfait, sur la base des données de l'enquête auprès des entreprises.

Dans *un deuxième temps*, la demande de consommation intermédiaire et d'investissements, basée sur les parts touristiques indirectes recherchées dans l'enquête auprès des entreprises, est classée parmi les activités économiques d'où proviennent la consommation intermédiaire (comme le commerce de gros) ou les investissements (comme la construction). La consommation intermédiaire et les investissements qui ne peuvent être classés dans une activité économique particulière sont rassemblés et présentés de manière groupée.

*Troisièmement, l'effet de revenu*, qui comprend l'effet de demande provoqué par les dépenses de consommation de personnes travaillant dans le tourisme, est déterminé à l'aide du montant des salaires des employés par activité économique, acquis directement ou indirectement grâce au tourisme. Ce montant correspond au nombre de personnes employées grâce au tourisme, multiplié par le salaire moyen par employé à plein temps. Ce dernier chiffre est tiré en *partie de l'enquête sur la structure des salaires 2002* de l'OFS. A partir de cette masse salariale, on estime, en tenant compte de la part des assurances sociales revenant aux employés et aux employeurs et d'autres revenus de transfert (caisse maladie), le revenu disponible et – après déduction des impôts et de l'épargne – la part de ce dernier dédiée à la consommation. Celle-ci est répartie, ensuite, sur la base de l'enquête sur les revenus et la consommation 1998 de la Confédération, entre les divers biens et services et donc aussi entre les différentes activités économiques. Les résultats de la consommation avérée dans une région varient selon les activités économiques. Ces estimations sont recoupées par des tests de plausibilité. Par là, l'effet de revenu permet d'estimer le chiffre d'affaires touristique supplémentaire, la valeur ajoutée brute et l'emploi (EPT) de la région. Les chiffres d'affaires générés par l'effet de revenu se répartissent sur les différentes activités économiques en se concentrant principalement sur la location des foyers privés (dépense de location, valeur locative propre), le commerce de détail (marge brute) et les restaurants. Les domaines de la santé, du social et de l'enseignement représentent d'autres activités économiques importantes.

Les effets de valeur ajoutée et d'emploi liés aux incidences touristiques indirectes se calculent selon un processus similaire à celui utilisé lors de la détermination des effets directs.

### **Recherche de l'ensemble de la valeur ajoutée brute et de l'emploi directement et indirectement induits par le tourisme**

L'ensemble de la valeur ajoutée et de l'emploi (EPT) créés par le tourisme résulte, pour les cinq régions et pour le canton de Vaud, de la somme des valeurs directes et indirectes respectives.

## **6.2 Parts touristiques selon les activités économiques**

Le point 6.2.1 analyse le *chiffre d'affaires directement* généré par les prestataires touristiques. Le point 6.2.2 renseigne sur les *parts touristiques directes et indirectes du chiffre d'affaires* des autres activités économiques liées au tourisme. Le chiffre d'affaires touristique indirect qui méthodologiquement ne peut *pas* être *déterminé* pour certaines activités économiques est présenté au point 6.2.3.

## 6.2.1 Parts touristiques des prestataires touristiques

L'illustration 67 présente un *tableau synoptique des parts touristiques des prestataires touristiques* vaudois dont le chiffre d'affaires induit par le tourisme est presque exclusivement généré par la demande touristique des hôtes (*parts touristiques directes*). Les offices du tourisme font toutefois exception à cette règle puisque seuls les revenus renvoyant directement aux hôtes sont considérés comme directs. Dans cette partie, s'il n'est fait mention d'aucune autre indication, la part touristique fera référence à la *part touristique directe* et le chiffre d'affaires touristique *au chiffre d'affaires directement induit par le tourisme*.

### Prestataires touristiques

- Au niveau de l'ensemble *des prestataires touristiques* du canton de Vaud, la part touristique totale se monte à 36%. Le chiffre d'affaires atteint environ 1.256 mrd CHF.
- Dans *les Alpes* (71%), les prestataires touristiques représentent de loin la plus grande *contribution touristique directe au chiffre d'affaires*. Dans les régions *Arc lémanique* (33%), *Lacs Neuchâtel et Morat* (32%) et *Campagne* (25%), le pourcentage évolue dans le même ordre de grandeur; un résultat tout de même inférieur à celui de la région *Jura* (43%).
- La taille de la région et le poids des prestataires touristiques dans l'économie régionale déterminent, outre les parts revenant au tourisme, le *chiffre d'affaires touristique généré* dans les différentes régions par ces acteurs du tourisme. Avec environ 900 mio CHF, plus de 70% du chiffre d'affaires touristique des prestataires touristiques vaudois renvoient à la région *Arc lémanique*. Dans *les Alpes*, ce chiffre ne dépasse pas les 200 mio CHF, tandis que dans les autres régions du canton, il évolue entre 80 mio CHF (*Lacs Neuchâtel et Morat*), 45 mio CHF (*Campagne*) et 33 mio CHF (*Jura*).

### Hébergement

L'hébergement recoupe *différentes activités économiques* répertoriées au cinquième niveau de la classification NOGA: les hôtels avec ou sans restaurant, les auberges de jeunesse et les cabanes de montagne, les campings, les appartements et chalets de vacances, les logements de groupe, ainsi que d'autres formes d'hébergement (voitures-couchettes, voitures-lits).

- Avec un chiffre d'affaires touristique total de 555 mio CHF, l'hébergement est de loin l'activité économique touristique *la plus importante du canton de Vaud* (illustration 85). 76% de ce chiffre d'affaires sont générés par les hôtes. La part touristique identifiée est inférieure à 100%, car une partie du chiffre d'affaires renvoie aux activités de restauration destinées à la population autochtone.
- Dans les *différentes régions*, la part touristique évolue, pour l'hébergement, entre la forte valeur affichée par les *Alpes* (90%) et celle nettement plus faible de la région *Campagne* (62%). Les parts touristiques identifiées dans les régions *Arc lémanique* (74%), *Lacs Neuchâtel et Morat* (76%) et *Jura* (71%) se situent dans le même ordre de grandeur que la moyenne cantonale.
- Dans la seule région de *l'Arc lémanique*, le montant en question s'élève à 395 mio CHF. Dans *les Alpes*, le chiffre d'affaires (94 mio CHF) est nettement plus élevé que dans d'autres parties du canton, où il atteint notamment 31 mio CHF dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat* et 18 mio CHF dans les régions *Campagne* et *Jura*.

**Illustration 67:** contribution directe du tourisme au chiffre d'affaires des prestataires touristiques du canton de Vaud et de ses cinq régions, 2002

Contribution du tourisme au chiffre d'affaires en %			
Activité économique / région	induite directement	Activité économique / région	induite directement
<b>Prestataires touristiques (total)</b>		<b>Transport routier de voyageurs</b>	
Canton de Vaud	36	Canton de Vaud	15
Arc lémanique	33	Arc lémanique	15
Alpes	71	Alpes	38
Campagne	25	Campagne	11
Lacs Neuchâtel et Morat	32	Lacs Neuchâtel et Morat	14
Jura	43	Jura	15
<b>Hébergement</b>		<b>Autres transports de voyageurs</b>	
Canton de Vaud	76	Canton de Vaud	27
Arc lémanique	74	Arc lémanique	28
Alpes	90	Alpes	29
Campagne	62	Campagne	5
Lacs Neuchâtel et Morat	76	Lacs Neuchâtel et Morat	9
Jura	71	Jura	17
<b>Restauration</b>		<b>Agences de voyage, offices du tourisme *</b>	
Canton de Vaud	22	Canton de Vaud	90
Arc lémanique	19	Arc lémanique	92
Alpes	50	Alpes	75
Campagne	16	Campagne	87
Lacs Neuchâtel et Morat	26	Lacs Neuchâtel et Morat	84
Jura	25	Jura	89
<b>Chemins de fer</b>		<b>Activ. récréatives, culturelles et sportives</b>	
Canton de Vaud	26	Canton de Vaud	17
Arc lémanique	26	Arc lémanique	15
Alpes	71	Alpes	64
Campagne	14	Campagne	18
Lacs Neuchâtel et Morat	19	Lacs Neuchâtel et Morat	20
Jura	22	Jura	48
<b>Remontées mécaniques</b>			
Canton de Vaud	80		
Arc lémanique	-		
Alpes	81		
Campagne	14		
Lacs Neuchâtel et Morat	-		
Jura	80		

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner;

\* parts indirectes additionnelles: canton de Vaud 10%, Arc lémanique 8%, Alpes 25%, Campagne 13%, Lacs Neuchâtel et Morat 16%, Jura 11%.

## Restauration

La restauration comprend *deux activités économiques importantes*: les restaurants et tea-rooms, et les bars. Il faut encore y ajouter les cantines et les traiteurs, qui, du point de vue du nombre d'employés (EPT), sont économiquement beaucoup moins importants.

- La *part touristique* s'élève ainsi pour *l'ensemble du canton* à 22%; un résultat nettement inférieur à celui atteint par l'hébergement. Ceci s'explique par une part du chiffre d'affaires réalisée avec la population autochtone plus élevée dans la restauration que dans l'hébergement.
- Tout compris, la restauration génère *dans le canton de Vaud* un volume de chiffre d'affaires touristique d'environ 250 mio CHF, soit environ 40% du chiffre

d'affaires touristique de l'hébergement. Avec un peu plus de 160 mio CHF, la part la plus grande revient, à l'*Arc lémanique*; un montant nettement supérieur à ceux obtenus dans les régions *Alpes* (42 mio CHF), *Lacs Neuchâtel et Morat* (24 mio CHF), *Campagne* (16 mio CHF) et *Jura* (7 mio CHF).

- Dans *les Alpes*, par contre, la *part touristique* (50%) est nettement plus élevée que celles des régions *Lacs Neuchâtel et Morat* (26%), *Jura* (25%), *Arc lémanique* (19%) et *Campagne* (16%). Cette différence peut s'expliquer par le fait que, dans *les Alpes*, le nombre d'hôtes s'élève à 2.7 pour 10 habitants, ce qui est nettement plus élevé que dans les autres régions où ces parts évoluent entre 0.5 (*Campagne*) et 1.6 (*Lacs Neuchâtel et Morat*). (cf. illustration 43).

### Chemins de fer

La question des chemins de fer fait référence à plusieurs domaines. A côté du transport de pendulaires et de voyageurs, les chemins de fer représentent un moyen de transport qui fournit *pour le tourisme une importante prestation d'acheminement*. Un autre domaine important est le transport de marchandises. Dans le canton de Vaud, il existe plusieurs entreprises dont le réseau dépasse en partie les frontières régionales et cantonales. Les parts touristiques et le volume de rendement sont calculés en s'appuyant sur les données des différentes sociétés de chemins de fer. Outre les CFF, on trouve dans toutes les régions du canton des compagnies de chemin de fer privées.<sup>7</sup>

- Pour le *canton de Vaud*, une *part touristique* de 26% est établie pour les chemins de fer. Tout compris, le volume de chiffre d'affaires touristique qu'elle génère est estimé à plus de 120 mio CHF.
- Comme pour l'hébergement et la restauration, la part touristique la *plus élevée* est enregistrée dans *les Alpes* (71%). A l'extérieur de cette région, la part touristique évolue entre 14% pour la région *Campagne*, 19% pour la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, 22% pour le *Jura* et 26% pour l'*Arc lémanique*.

### Remontées mécaniques

L'importance économique des remontées mécaniques *varie beaucoup d'une région à l'autre*. Dans *les Alpes*, elles représentent une part significative de l'infrastructure touristique. Dans les autres régions, par contre, son impact économique est réduit.

- La part touristique – pour toutes les remontées mécaniques – s'élève *dans le canton de Vaud* à 80% et génère un chiffre d'affaires touristique d'environ 26 mio CHF.
- Pour *les Alpes*, une *part touristique* de 81% est établie. Dans la région *Jura*, elle atteint 80%. Par contre, la part touristique dans la région *Campagne* est faible (14%), la remontée mécanique en question s'adressant en priorité à la population locale. Le recensement des entreprises ne dénombre ni lieu de travail, ni employés pour les remontées mécaniques des deux régions *Arc lémanique* et *Lacs Neuchâtel et Morat*. Par conséquent, aucune part touristique ne peut être identifiée.
- Dans la seule région *des Alpes*, les remontées mécaniques génèrent un *chiffre d'affaires touristique* de 25 mio CHF.

<sup>7</sup> Par ailleurs, dans l'*Arc lémanique*, les lignes Montreux – Rochers-de-Naye, Vevey – Mont-Pèlerin et Les Avants – Sonloup sont considérées comme des chemins de fer sur la base de la classification opérée par le recensement des entreprises



### Transport routier de voyageurs

Le transport routier de voyageurs est une activité économique hétérogène qui se compose des *transports urbains, régionaux* (cars de la Poste ou d'entreprises de bus concessionnaires), d'excursions en *autocar* et en *taxi*.

- Dans le *canton de Vaud*, la part touristique des entreprises de transport routier s'élève à 15%.
- A l'exception *des Alpes (38%)*, les régions du canton montrent des parts touristiques comparables à la moyenne vaudoise, évoluant entre 11% (*Campagne*), 14% (*Lacs Neuchâtel et Morat*) et 15% (*Arc lémanique et Jura*).

### Autres transports de voyageurs

L'activité économique «Autres transports de voyageurs» englobe la *navigation* et le *transport aérien* (transport régulier et occasionnel). D'un point de vue économique, ce dernier ne reflète qu'une importance moindre pour le canton de Vaud. Par ailleurs, les *services auxiliaires du transport terrestre* (exploitation de parkings, parkings couverts, tunnels, gares routières, etc.), par voie d'eau et aérien (en particulier l'aérodrome) sont également classés dans cette catégorie.

- Dans le *canton de Vaud*, une *part touristique moyenne de 27%* est établie pour les autres transports de voyageurs.
- Dans *les Alpes (29%)* et *l'Arc lémanique (28%)*, où la navigation joue un rôle important, les *parts touristiques* sont nettement plus élevées que dans les régions *Jura (17%)*, *Lacs Neuchâtel et Morat (9%)* et *Campagne (5%)*.

### Agences de voyages et offices du tourisme

Les activités économiques des agences de voyages et des offices du tourisme relèvent entièrement du tourisme. Les activités des *agences de voyage* renvoient dans leur totalité à la demande touristique directe.<sup>8</sup>

Pour les *offices du tourisme*, au contraire, seules les taxes de séjour et la vente aux hôtes de prestations touristiques font partie du *chiffre d'affaires touristique direct*. Toutes les autres recettes, qui comprennent entre autres les cotisations des membres du secteur hébergement et des remontées mécaniques, les contributions des pouvoirs publics, sont considérées comme *des parts touristiques indirectes*.

- Dans le *canton de Vaud*, il en résulte pour les agences de voyages et les offices du tourisme une part touristique directe de 90%.
- Cette *part touristique directe* est, dans *les Alpes (75%)*, considérablement plus faible que dans les régions *Lacs Neuchâtel et Morat (84%)*, *Campagne (87%)*, *Jura (89%)* et *Arc lémanique (92%)*.

### Activités récréatives, culturelles et sportives

Les activités récréatives, culturelles et sportives figurent également au nombre des prestataires touristiques. Elles sont *très hétérogènes* et ne reflètent pas toutes la même *importance touristique*. Les musées, l'exploitation d'installations sportives, les écoles de sport (écoles de ski) ou les casinos sont jugés comme des activités

<sup>8</sup> Il faut tout de même ajouter que les agences de voyages dans le canton de Vaud vendent essentiellement des voyages dont la destination se situe à l'extérieur du canton, voyages qui à leur tour sont achetés chez d'autres revendeurs ou tours opérateurs.

majeures pour le tourisme. Il en va de même pour les discothèques et les dancings.<sup>9 10</sup>

- Sur la base de l'enquête auprès des entreprises, pour tout le *canton de Vaud*, la part touristique est estimée à 17%, dégageant ainsi un *chiffre d'affaires lié au tourisme d'environ 68 mio CHF*, dont 52 mio CHF peuvent être attribués à la seule région de l'*Arc lémanique*.
- La *part touristique* se monte dans les Alpes à 64% ; un résultat supérieur aux valeurs des régions *Jura (48%), Lacs Neuchâtel et Morat (20%), Campagne (18%) et Arc lémanique (15%)*.

### 6.2.2 Parts touristiques d'autres activités économiques

Ce point présente les parts de chiffre d'affaires imputables au tourisme dans des activités économiques *ne comptant pas parmi les prestataires touristiques*. Contrairement aux prestataires touristiques, qui en principe réalisent leur chiffre d'affaires directement avec les hôtes, les branches analysées dans cette partie prennent en compte les parts du chiffre d'affaires générées *indirectement* par le tourisme (*consommation intermédiaire et investissements* induits par le tourisme).

Il est important de souligner que seules les parts indirectes peuvent être attribuées à ces activités économiques grâce aux informations disponibles. La demande en consommation intermédiaire et en investissements induite par le tourisme qui ne peut être attribuée à une activité économique en particulier, est prise en considération de manière globale (cf. point 6.2.3). Il s'agit par conséquent de tenir compte du fait que, pour certaines activités économiques, les parts indirectes mises en évidence pourraient être plus élevées prises séparément (p. ex. pour le commerce de gros).

#### Commerce de détail

L'importance touristique du commerce de détail résulte *des achats des hôtes* (alimentation, habillement, articles de sport, etc.) (*parts touristiques directes*) *mais également des prestataires touristiques* (hébergement, restauration, activités récréatives, culturelles et sportives, etc.) (*part touristique indirecte*)<sup>11</sup>.

<sup>9</sup> Au niveau des groupes économiques, on trouve dans les activités récréatives, culturelles et sportives (NOGA 92) les secteurs du film et de la vidéo (classification NOGA 92.1), les entreprises de radio et télévision (92.2), d'autres organisations de culture et de loisirs comme, par exemple, les troupes de théâtre et de ballet, les orchestres et les chœurs, les théâtres, les discothèques, les salons de jeux, etc. (92.3), les agences d'information et de correspondants (92.4), d'autres activités culturelles comme les musées, les parcs naturels, etc. (92.5), des activités liées au sport comme, par exemple, l'exploitation d'installations sportives, des activités d'écoles de sport (92.6) et d'autres divertissements comme l'exploitation d'un casino (92.7).

<sup>10</sup> Une analyse approfondie de l'importance économique (touristique) de l'ensemble du secteur des activités récréatives, culturelles et sportives se trouve dans la partie 7. Seuls des résultats centraux sont présentés ici. Comme *une partie des activités récréatives, culturelles et sportives classée en dehors de l'activité économique concernée NOGA 92* n'est pas encore prise en compte dans cette partie, les résultats manifestent certaines différences (voir partie 7).

<sup>11</sup> Ces parts directes et indirectes sont évaluées dans le cadre du recensement des entreprises. L'étude s'est en particulier concentrée sur les données des entreprises Coop et Migros pour les filiales du territoire cantonal.

**Illustration 68:** parts touristiques directes et indirectes des chiffres d'affaires de certaines activités économiques du canton de Vaud et de ses cinq régions, 2002

Activité économique / région	Contribution touristique au chiffre d'affaires en %		
	induite directement	induite indirectement	total
<b>Commerce de détail</b>			
Canton de Vaud	9	3	12
Arc lémanique	9	3	12
Alpes	21	4	25
Campagne	2	1	4
Lacs Neuchâtel et Morat	7	1	8
Jura	8	6	14
<b>Commerce de gros</b>			
Canton de Vaud	1	4	5
Arc lémanique	1	5	5
Alpes	2	9	11
Campagne	<0.5	1	2
Lacs Neuchâtel et Morat	<0.5	1	2
Jura	<0.5	1	1
<b>Vente de voitures, garages/stations-serv.</b>			
Canton de Vaud	5	3	8
Arc lémanique	6	3	9
Alpes	8	4	12
Campagne	2	1	3
Lacs Neuchâtel et Morat	3	2	4
Jura	9	1	10
<b>Activités immobilières</b>			
Canton de Vaud	4	<0.5	5
Arc lémanique	2	<0.5	2
Alpes	53	0	53
Campagne	1	0	1
Lacs Neuchâtel et Morat	2	0	2
Jura	4	0	4
<b>Services personnels</b>			
Canton de Vaud	5	3	8
Arc lémanique	5	2	7
Alpes	13	22	35
Campagne	3	1	4
Lacs Neuchâtel et Morat	5	2	7
Jura	3	1	4

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- La *part touristique directe* est de 9% en moyenne pour le canton de Vaud. Pour les Alpes, cette part représente 21%, ce qui en fait la valeur la plus élevée du canton. Les parts touristiques directes dans les régions Arc lémanique (9%), Jura (8%) et Lacs Neuchâtel et Morat (7%) sont comparables à la moyenne cantonale, tandis que la part enregistrée dans la région Campagne n'atteint que 2%.
- De manière générale, les *parts touristiques indirectes* sont nettement plus faibles que les parts directes. A ce niveau, ce sont les régions Jura (6%) et Alpes (4%) qui présentent les valeurs les plus élevées. Pour l'ensemble du canton de Vaud, la part indirecte se monte à 3%.

### Commerce de gros

Par opposition au commerce de détail, le commerce de gros profite *du tourisme* surtout de manière *indirecte*, par les achats des hôtels, des restaurants, des remontées mécaniques et d'autres activités économiques. Le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons joue un rôle particulièrement important.

- Pour l'ensemble du canton de Vaud, une *part touristique indirecte* de 4% est établie et ce sont à nouveau *les Alpes* qui affichent la valeur la plus élevée (9%). A l'exception de *l'Arc lémanique* (5%), les parts des autres régions du canton atteignent environ 1%.
- Les *parts touristiques directes* (vente directe aux hôtes ou vente de vin, p. ex., à des propriétaires d'appartements et chalets de vacances) sont relativement faibles et représentent environ 1% au niveau cantonal.

### Vente de voitures, garages et stations-service

Comme le montrent les résultats de l'enquête auprès des hôtes (cf. partie 4), la voiture privée est de loin le moyen de transport le plus utilisé par les hôtes. Il en résulte pour les stations-service et les garages un *chiffre d'affaires direct*, grâce aux hôtes, et *indirect* grâce aux hôtels, restaurants, compagnies d'autocar, etc.

- Sur la base de l'enquête auprès des entreprises, *les parts touristiques directes* et *indirectes* pour les garages et les stations-service sont estimées à respectivement 5% et 3% pour l'ensemble du canton.
- Les *parts touristiques* dans les *différentes régions* évoluent dans les ordres de grandeur suivants: *Alpes* (8% de part directe, 4% de part indirecte), *Jura* (9% et 1%), *Arc lémanique* (6% et 3%), *Lacs Neuchâtel et Morat* (3% et 2%) et *Campagne* (2% et 1%).

### Activités immobilières

Les activités immobilières englobent l'ensemble des entreprises qui s'occupent d'équipements, d'achat et de vente, de courtage et location pour des tiers et de gérance d'appartements et chalets de vacances. Du point de vue touristique, le courtage et la location pour des tiers, ainsi que la gérance d'appartements et chalets de vacances, représentent les activités les plus importantes. Il s'agit de *chiffres d'affaires directement générés par le tourisme*. La *part indirecte du chiffre d'affaires* concerne le volume du chiffre d'affaires réalisé avec des prestataires touristiques.<sup>12</sup>

- *Les Alpes* présentent une *part touristique directe* de 53%, sans commune mesure avec celles des autres régions où elles évoluent entre 1% (*Campagne*) et 4% (*Jura*). En moyenne, la part touristique directe se situe, dans le canton, vers 4%.
- Dans l'ensemble du canton de Vaud, les *parts touristiques indirectes* sont inférieures à 0.5%.

<sup>12</sup> Du fait de la grande importance des activités immobilières pour l'économie touristique des *Alpes*, celles-ci pourraient même faire l'objet d'une catégorie à part entière au sein des *prestataires touristiques* de cette région.

## Services personnels

Les services personnels se décomposent en diverses activités économiques qui fournissent certains services au secteur du tourisme. Il s'agit d'entreprises de blanchisserie et de nettoyage à sec, de salons de coiffure et d'instituts de beauté, ainsi que de saunas, de solariums, de centres de fitness, de bains thermaux et de studios de massages. Les guides de montagne sont considérés, eux aussi, comme des prestataires de services personnels.

- A l'exception *des Alpes*, les parts de chiffre d'affaires réalisées *directement* avec les hôtes du canton (5%) sont supérieures aux chiffres d'affaires générés indirectement avec les prestataires touristiques (3%).
- Dans *les Alpes*, les valeurs se montent à 13% (part directe) et 22% (part indirecte). Dans les *autres régions*, la part touristique directe oscille entre 3% et 5%, alors que la part touristique indirecte varie entre 1% et 2%.

## Poste et télécommunications

Cette activité économique recouvre, d'une part, le service de la *poste* et d'autre part, les sociétés de *télécommunication*.<sup>13</sup>

Dans l'ensemble, la poste et les télécommunications réalisent des chiffres d'affaires touristiques aussi bien directs qu'indirects. Les recettes directes sont générées notamment par l'envoi de cartes postales et l'utilisation de réseaux de téléphonie mobile (taxes de roaming). Quant aux chiffres d'affaires induits indirectement, ils proviennent de l'utilisation des services de la poste et du réseau téléphonique (fixe et mobile) par les prestataires touristiques.

- Pour l'ensemble du *canton*, les parts touristiques *directes et indirectes* sont relativement faibles et se montent respectivement à 1% et 3%.
- Les parts *des Alpes* sont supérieures à la moyenne cantonale, ce qui correspond à des fréquences d'hôte importantes par rapport à la population résidente (part directe: 5%) et à une proportion relativement élevée de prestataires touristiques (part indirecte: 10%)

## Banques et assurances

Les *banques* font des affaires *directement* avec les hôtes dans deux domaines distincts. Dans le *domaine financier*, le change (change de billets de banque, cartes de crédit, bancomat, chèques) et les dépôts de papiers-valeurs par les hôtes occupent la première place. Pour ces derniers, selon les renseignements fournis par les banques, c'est avant tout le *private banking* avec des hôtes étrangers qui joue un rôle considérable. Dans le *domaine du crédit*, ce sont les hypothèques sur les appartements et chalets de vacances qui représentent, dans les régions touristiques, une part substantielle des recettes. En plus de ces affaires directes, les banques profitent aussi *indirectement* du tourisme en accordant des crédits et hypothèques à des prestataires touristiques, tels que les hôtels, les restaurants et les remontées mécaniques.

<sup>13</sup> A noter qu'il est plus difficile qu'autrefois de déterminer la part touristique dans ce secteur, du fait de l'ouverture des marchés et de la croissance rapide de la téléphonie mobile. Comme les données disponibles manquent, les parts touristiques sont estimées sur la base d'indicateurs (entre autres les fréquences d'hôte).

**Illustration 69:** parts directes et indirectes du tourisme dans le chiffre d'affaires de certaines activités économiques sélectionnées dans le canton de Vaud et ses cinq régions, 2002 (suite)

Activité économique / région	Contribution touristique au chiffre d'affaires en %		
	induite directement	induite indirectement	total
<b>Postes et télécommunications</b>			
Canton de Vaud	1	3	4
Arc lémanique	1	3	4
Alpes	5	10	15
Campagne	1	1	2
Lacs Neuchâtel et Morat	2	3	5
Jura	2	1	3
<b>Banques/assurances</b>			
Canton de Vaud	2	2	4
Arc lémanique	2	2	4
Alpes	17	10	27
Campagne	<0.5	1	1
Lacs Neuchâtel et Morat	2	2	4
Jura	2	1	3
<b>Services fournis aux entreprises</b>			
Canton de Vaud	1	1	2
Arc lémanique	1	1	2
Alpes	3	6	8
Campagne	<0.5	<0.5	1
Lacs Neuchâtel et Morat	1	2	3
Jura	1	1	2
<b>Enseignement</b>			
Canton de Vaud	5	0	5
Arc lémanique	5	0	5
Alpes	21	0	21
Campagne	0	0	0
Lacs Neuchâtel et Morat	<0.5	0	<0.5
Jura	0	0	0
<b>Santé et activités sociales</b>			
Canton de Vaud	1	0	1
Arc lémanique	1	0	1
Alpes	5	0	5
Campagne	<0.5	0	<0.5
Lacs Neuchâtel et Morat	1	0	1
Jura	1	0	1

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Au niveau des *assurances*, divers secteurs rentrent *directement* en ligne de compte pour le tourisme. Il s'agit des domaines des accidents et des dommages, essentiellement en rapport avec les *appartements et chalets de vacances* (responsabilité civile du bâtiment, etc.). *Indirectement*, le lien se fait au niveau des dépenses d'assurances assumées par les prestataires touristiques de la région (avant tout les hôtels, les restaurants et les remontées mécaniques).

- Sur la base des données fournies par les établissements bancaires et assurances interrogés et celles obtenues à l'occasion d'études réalisées dans d'autres régions (cantons du Valais, Nidwald et de Berne p.ex.), les *parts touristiques directes et indirectes* pour le canton de Vaud atteignent à chaque fois 2%.
- A l'exception des *Alpes*, les régions vaudoises montrent des *parts touristiques directes et indirectes* relativement similaires. Par contre, le volume généré par le tourisme dans les banques et les assurances est considérable dans la région

*Alpes* : la part touristique directe atteint 17% ; chiffrée à 10%, la part touristique indirecte est nettement plus faible.

### Services fournis aux entreprises

Dans cette activité économique, ce sont surtout *les fiduciaires, les architectes, les ingénieurs en génie civil, les organisateurs d'expositions, de salons et de foires*, ainsi que *les bureaux de conseil en publicité*, qui sont liés au monde du tourisme. Les architectes et les ingénieurs réalisent des chiffres d'affaires touristiques *directs* lors de la construction d'appartements et chalets de vacances, alors que les organisateurs d'expositions et de salons le font grâce aux entrées des hôtes. Ces domaines sont analysés grâce à l'enquête réalisée auprès des entreprises. Les parts touristiques sont recherchées séparément pour chaque domaine d'activité mais évaluées pour l'ensemble de l'activité économique.

- Les parts touristiques *directes et indirectes* pour l'ensemble du canton de Vaud s'élèvent à 1%. Les parts touristiques sont nettement plus élevées dans *les Alpes* où la part indirecte atteint 6% et la part directe 3%. Les parts touristiques des autres régions sont relativement similaires à celles du canton.

### Enseignement

Avec sa contribution au PIB de 7.2%, *l'activité économique enseignement est l'une des plus importantes du canton de Vaud* (cf. partie 3 et illustration 24). Dans cette branche hétérogène qui englobe également les écoles publiques (écoles primaires, écoles secondaires, écoles professionnelles), les *revenus* que les *écoles privées* (instituts et pensionnats, écoles de langue) et les *hautes écoles*, (hautes écoles spécialisées et écoles spécialisées supérieures) obtiennent des *étudiants et écoliers étrangers* sont considérés comme touristiques. Ces revenus sont calculés à partir d'enquêtes et d'autres études régionales et servent de base pour évaluer les différentes parts touristiques directes des régions.

- Du fait de l'importance de cette activité économique pour le canton de Vaud, la *part touristique directe* de 5% entraîne un volume de chiffre d'affaires et de revenus touristiques considérable, chiffré à plus de 185 mio CHF.
- Les revenus touristiques réalisés avec les écoliers et étudiants étrangers se présentent principalement dans les régions *Arc lémanique et Alpes* où la part touristique directe atteint respectivement 5% et 21%.

### Santé et activités sociales

Avec sa contribution au PIB de 9.5%, le secteur *santé et activités sociales* est *économiquement important pour le canton de Vaud*. De plus, le *domaine de la santé* réalise un chiffre d'affaires directement avec les hôtes. Dans les *cabinets médicaux* et les *hôpitaux*, tous les traitements prodigués aux excursionnistes et hôtes hébergés domiciliés à l'étranger (pour les hôpitaux) ou hors du canton (pour les cabinets médicaux) relèvent du chiffre d'affaires touristique.

- Pour l'ensemble du canton, la *part touristique directe calculée* est de 1%, soit un volume de chiffre d'affaires estimé à environ 64 mio CHF.
- La *part touristique directe* est nettement plus élevée dans *les Alpes* (5%) que dans les autres régions du canton (<0.5% à 1%). Mais, du fait de la grande importance économique du secteur, le volume de chiffre d'affaires et de

revenus généré dans *l'Arc lémanique* (51 mio CHF) reste cependant considérable.

**Illustration 70:** parts directes et indirectes du tourisme dans le chiffre d'affaires de certaines activités économiques du canton de Vaud et de ses cinq régions, 2002 (suite)

Activité économique / région	Contribution touristique au chiffre d'affaires en %		
	induite directement	induite indirectement	total
<b>Industrie du bois</b>			
Canton de Vaud	2	2	4
Arc lémanique	1	2	3
Alpes	9	5	14
Campagne	<0.5	<0.5	<0.5
Lacs Neuchâtel et Morat	2	1	3
Jura	4	1	6
<b>Construction</b>			
Canton de Vaud	2	2	4
Arc lémanique	1	3	3
Alpes	14	8	22
Campagne	<0.5	1	1
Lacs Neuchâtel et Morat	3	1	4
Jura	5	2	7
<b>Energie/eau</b>			
Canton de Vaud	1	3	4
Arc lémanique	1	2	3
Alpes	4	9	13
Campagne	<0.5	2	2
Lacs Neuchâtel et Morat	1	3	5
Jura	1	2	3
<b>Location d'immeubles de particuliers</b>			
Canton de Vaud	5	0	5
Arc lémanique	3	0	3
Alpes	33	0	33
Campagne	3	0	3
Lacs Neuchâtel et Morat	8	0	8
Jura	16	0	16

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

### Industrie du bois

Dans *l'industrie du bois*, le tourisme joue un rôle important, en premier lieu, pour *les menuiseries de bâtiments et les aménagements d'intérieur*. On dénombre, dans ce secteur, aussi bien des chiffres d'affaires touristiques directs générés par les mandats des propriétaires d'appartements et chalets de vacances, que des chiffres d'affaires touristiques indirects produits par les travaux d'entretien et les investissements d'hôtels, de restaurants, de chemins de fer et de remontées mécaniques.

- D'après les résultats de l'enquête auprès des entreprises, la *part touristique directe* (2%) dans le canton de Vaud est aussi élevée que la *part touristique indirecte* (2%).
- Dans *les Alpes*, la part touristique directe (9%) est nettement plus élevée que la part indirecte (5%). Ceci s'explique par le nombre d'appartements et chalets de



vacances supérieur à la moyenne. Dans la région *Jura* également, la part touristique directe (4%) est supérieure à la moyenne cantonale.

### Construction

Comme dans l'industrie du bois, la branche *construction* – qui englobe l'installation d'équipements et les travaux de finition – est importante pour le tourisme et ce, d'une part, pour la *construction de nouveaux appartements et chalet de vacances* (chiffre d'affaires touristique direct), d'autre part, pour la *construction de nouveaux bâtiments, les rénovations et les travaux d'entretien d'entreprises touristiques* (chiffre d'affaires indirect).<sup>14</sup>

- Avec une *part touristique directe et indirecte de 2% chacune*, l'importance touristique de la *construction* dans le *canton de Vaud* est comparable à celle de la branche *industrie du bois*.
- Dans les différentes régions, les parts touristiques calculées *sont comparables à celles de l'industrie du bois*. Avec une part directe de 14% et une part indirecte de 8%, *les Alpes* se démarquent des autres régions du canton. Ceci s'explique essentiellement par l'importance, dans cette région, du rôle joué par les entreprises de l'industrie du bois qui ne travaillent pas directement pour le tourisme (p. ex. les scieries).

### Energie / eau

*L'énergie et l'eau* influencent également l'économie touristique, d'une part pour les *entreprises des prestataires touristiques* (chiffre d'affaires touristique indirect), d'autre part pour les *appartements et chalets de vacances* (chiffre d'affaires touristique direct).

- Pour l'ensemble du *canton*, la part touristique *directe* s'élève à 1% et la part *indirecte* à 3%.
- Au niveau régional, les parts touristiques indirectes sont, en général, toujours plus élevées que les parts directes. C'est dans *les Alpes* que l'activité économique *énergie / eau* est la plus significative (part touristique indirecte de 9%, part touristique directe de 4%). Dans les autres régions, les parts touristiques directes et indirectes sont comparables aux valeurs moyennes.

### Appartements et chalets de vacances appartenant à des particuliers (ménages)

Le secteur recouvre les *appartements et chalets de vacances* en tant qu'activité productive. Ce domaine est donc important puisque, dans le canton de Vaud, et plus particulièrement dans *les Alpes*, une part considérable de la production renvoie aux *appartements et chalets de vacances*. Le calcul de la part touristique se base – outre le niveau de prix régional – sur le nombre d'appartements et chalets de vacances par rapport à la totalité du parc de logements des différentes régions concernées.

Dans ce domaine de production, la *valeur ajoutée touristique* comprend uniquement les frais liés aux intérêts hypothécaires et l'entretien des logements de

<sup>14</sup> Il faut remarquer que nous n'avons tenu compte que des investissements de construction des prestataires touristiques correspondant à leur propre part touristique (hôtels, restaurants, remontées mécaniques, investissements de construction des chemins de fer). Nous avons ajouté ensuite les infrastructures touristiques financées par les pouvoirs publics.

vacances. Toutes les dépenses restantes sont traitées comme des demandes directes auprès de certaines branches (banques, énergie, administration cantonale, offices du tourisme, etc.). Pour cette raison, la demande touristique est identique à la valeur ajoutée brute. Conformément à la définition du compte de production, cette activité ne présente pas d'effet d'emploi, la valeur ajoutée se répercutant sur les particuliers.

- En ce qui concerne la location de propriétés appartenant à des particuliers (ménages), la part touristique se rapportant aux appartements et chalets de vacances est estimée à *environ 5%* pour le canton de Vaud.
- Les *variations régionales* sont considérables. Les valeurs des régions *Alpes* (33%), *Jura* (16%) et *Lacs Neuchâtel et Morat* (8%) sont supérieures à celle de la moyenne cantonale. Par contre, les parts touristiques des régions *Arc lémanique* (3%) et *Campagne* (3%) s'avèrent clairement plus faibles que celles des autres régions.

### Parts touristiques d'autres activités économiques

L'*industrie alimentaire et des boissons* est liée directement et indirectement au tourisme. A ce niveau, les livraisons aux hôtels et restaurants de denrées alimentaires traitées ou semi-traitées, de vins ou d'autres boissons sont particulièrement importantes. Dans une moindre mesure, ces produits sont également vendus aux hôtes.

- Pour l'ensemble du canton, la part touristique directe se monte à 1% et la part indirecte à 2%.<sup>15</sup>
- Quant aux résultats par région, les parts touristiques directe (4%) et indirecte (9%) les plus élevées se présentent dans *les Alpes*. La région *Jura* affiche également des parts touristiques directe (2%) et indirecte (4%) supérieures à la moyenne. La part touristique directe la plus faible se trouve dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat* (<0.5%). Quant à la part indirecte la moins élevée, celle-ci est associée à la région *Campagne* (1%).

Parmi les activités liées au tourisme, il faut encore citer *l'agriculture* (y compris la sylviculture) qui vend des produits directement aux hôtes et approvisionne les hôtels et les restaurants (en vin et autres produits agricoles).

- Dans le canton de Vaud, les parts touristiques directe et indirecte de l'agriculture se situent aux alentours de 1%. Du fait de l'importance prise par la vente directe de vin, la part touristique directe (2%) réalisée dans *l'Arc lémanique* est plus élevée que la part indirecte (1%).

*L'édition et l'impression* (arts graphiques) profitent, eux aussi, du tourisme en réalisant une part de leur chiffre d'affaires avec les hôtels, les restaurants, les offices du tourisme / associations touristiques, les remontées mécaniques, etc. (p. ex. avec les prospectus, le papier à lettre). Il s'agit pour l'essentiel de parts touristiques indirectes.

- La part touristique totale (directe et indirecte) est d'environ 2% pour l'ensemble du canton de Vaud. L'activité économique n'a qu'un faible impact direct sur le

<sup>15</sup> L'industrie du tabac, de faible poids dans le canton de Vaud, est cependant prise en compte ici.

tourisme (<0.5%)<sup>16</sup>. Au niveau régional, les parts touristiques directe (2%) et indirecte (10%) sont particulièrement élevées dans *les Alpes*.

Pour l'activité économique *location de biens mobiliers*, c'est habituellement la location de voitures qui représente la branche la plus importante. Les autres secteurs renvoient à la location d'articles d'usage courant comme les équipements de sport et de ski, les vélos ou les équipements de sport nautique. Pour l'ensemble de cette activité économique seules des parts touristiques directes sont donc établies.

- En moyenne, dans le canton, 18% du chiffre d'affaires sont réalisés avec les hôtes. De nettes différences existent entre les régions. Du fait de l'importance économique comparativement plus élevée de la location de voitures, les parts touristiques, dans les régions *Arc lémanique* (22%) et *Lacs Neuchâtel et Morat* (14%), sont nettement supérieures aux valeurs affichées par les régions *Alpes* (5%) et *Campagne* (5%). Dans la région *Jura*, aucune activité n'est enregistrée dans ce secteur économique.

Une partie des services fournis par les *administrations publiques* est considérée comme touristique. Il s'agit, en l'occurrence, des postes de travail directement imputables au tourisme dans les communes touristiques et l'administration cantonale. Les parts touristiques directes et indirectes sont estimées sur la base d'indicateurs (part des prestataires touristiques par rapport à l'emploi total ou part des hôtes en regard de la population totale, etc.).

- Pour l'ensemble du canton de Vaud, une valeur de 1% est établie pour la part touristique aussi bien directe qu'indirecte.
- Dans *les Alpes*, la part touristique directe (5%) se situe légèrement au-dessus de la part indirecte (4%). Dans les autres régions, les parts touristiques correspondent plus ou moins à la moyenne cantonale. Les parts touristiques directes sont légèrement plus élevées dans les régions *Lacs Neuchâtel et Morat* (2%) et *Jura* (2%). Par contre, les parts touristiques indirectes sont plus faibles dans les régions *Campagne* et *Jura* (<0.5%).

### 6.2.3 Consommation intermédiaire, investissements et effets de revenus non attribuables

Sur la base des informations fournies par l'enquête auprès des entreprises et d'indicateurs (autres études régionales), une grande partie de la consommation intermédiaire et des investissements peut être attribuée à certaines activités économiques. Pour le commerce de détail, par exemple, le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé avec des entreprises touristiques peut être déterminé. C'est le cas également pour les investissements induits par le tourisme dans le secteur de la construction et des rénovations. Après avoir effectué toutes les attributions possibles, il reste une part de consommation intermédiaire et d'investissements générés par le tourisme qui ne peut être associée à un domaine précis. C'est le cas par exemple des *investissements pour les équipements* (matériel d'informatique p.ex.), un secteur qui ne présente pas de part touristique indirecte dans le tableau détaillé des résultats de l'étude (cf. illustration 85). Cette partie de la consommation intermédiaire et des investissements, ainsi que les effets de valeur ajoutée et d'emploi, sont cependant pris en compte sommairement à la fin

<sup>16</sup> Les parts touristiques sont établies pour l'ensemble de l'activité économique édition / impression et papier et carton.

du tableau détaillé, sous la forme d'une catégorie appelée «consommation intermédiaire et investissements non attribuables».

La *demande générée par les salaires induits* par le tourisme (*effet de revenus*), ainsi que l'effet de valeur ajoutée et d'emploi correspondant, sont analysés comme la partie de consommation intermédiaire et investissements non attribuables.

- Les valeurs de la *consommation intermédiaire et des investissements non attribuables* s'élèvent pour l'ensemble du canton à environ 322 mio CHF. Région par région, les valeurs suivantes sont déterminées: *Arc lémanique*: 161 mio CHF; *Alpes*: 58 mio CHF; *Campagne*: 40 mio CHF; *Lacs Neuchâtel et Morat*: 52 mio CHF; *Jura*: 11 mio CHF.
- Pour l'ensemble du canton, les *employés travaillant directement ou indirectement dans le tourisme dépensent 545 mio CHF supplémentaires*. D'une région à l'autre, les effets de revenus se répartissent de la manière suivante: 393 mio CHF pour l'*Arc lémanique*; 85 mio CHF pour les *Alpes*; 22 mio CHF pour la région *Campagne*, 33 mio CHF pour la région *Lacs Neuchâtel et Morat* et 12 mio CHF pour le *Jura*.

### 6.3 Chiffre d'affaires et valeur ajoutée générés par le tourisme et contribution au PIB et à l'emploi

Cette partie présente le *chiffre d'affaires* (point 6.3.1) et la valeur ajoutée générés par le tourisme, ainsi que leur *contribution au PIB* (point 6.3.2) et à *l'emploi* (point 6.3.3) pour le canton de Vaud et pour ses cinq régions. Le dernier point *compare les résultats vaudois à ceux d'autres régions* touristiques suisses (point 6.3.4).

#### 6.3.1 Chiffre d'affaires généré par le tourisme

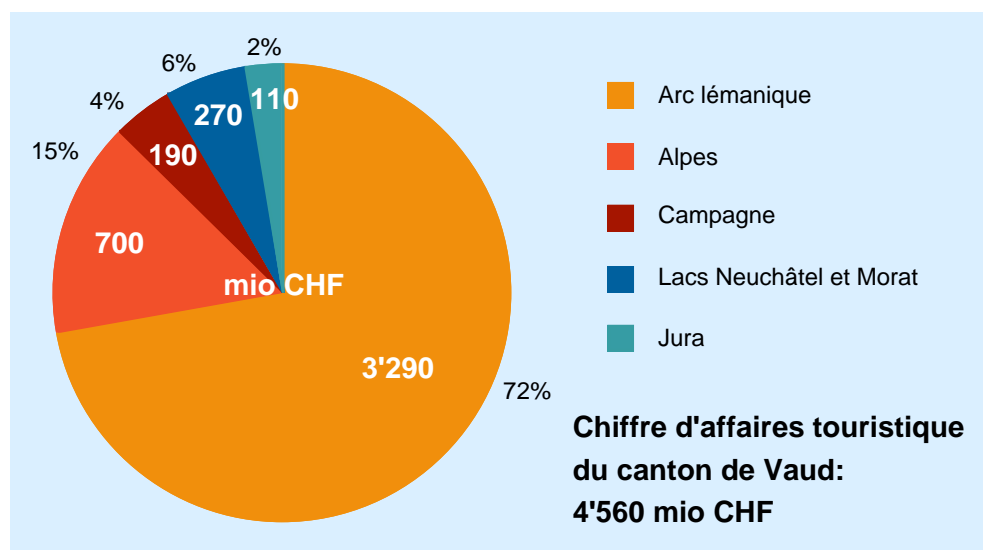
##### Volume total du chiffre d'affaires touristique

Les chiffres d'affaires générés par le tourisme dans le canton de Vaud sont établis ci-dessous. Une différence est faite entre *contributions directes et indirectes*. Les chiffres d'affaires touristiques, comme la valeur ajoutée brute et les contributions du tourisme au PIB et à l'emploi, se réfèrent, dans les points suivants, à l'année 2002.<sup>17</sup>

- Dans le *canton de Vaud*, le tourisme génère pour l'ensemble des activités économiques un *volume de chiffre d'affaires total de 4.56 mrd CHF*.
- La *répartition régionale du chiffre d'affaires touristique* se présente comme suit : près des trois quarts du chiffre d'affaires total sont le fait de la région *Arc lémanique* (3.29 mrd CHF) et 15% de la région *Alpes* (700 mio CHF). Avec 6% dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat* (270 mio CHF), 4% dans la région *Campagne* (190 mio CHF) et 2% dans la région *Jura* (110 mio CHF), les contributions des autres régions sont nettement plus faibles.

<sup>17</sup> Le chiffre d'affaires généré par le tourisme correspond, pour la majorité des activités économiques, à la production brute économique présentée dans l'illustration 85 en fin de cette partie. Les différences existant entre la production brute et le chiffre d'affaires résultent du fait que, pour les activités économiques commerce de détail, commerce de gros et stations-service, la production brute correspond à la marge commerciale brute et non au chiffre d'affaires. C'est pourquoi, le chiffre d'affaires généré par le tourisme est plus élevé que la production brute présentée dans l'illustration 85.

**Illustration 71:** chiffre d'affaires touristique du canton de Vaud et de ses cinq régions, 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

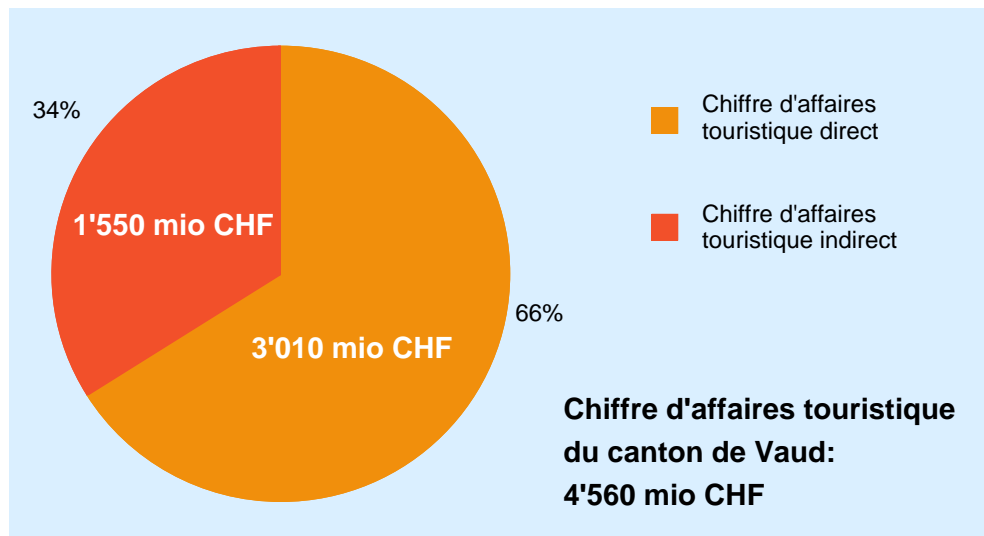
A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

### Chiffres d'affaires touristique direct et indirect

Les effets directs du tourisme induisent des effets indirects dans la *chaîne de valeur ajoutée*. Le rapport du chiffre d'affaires touristique total au chiffre d'affaires généré directement donne l'effet multiplicateur du tourisme. La valeur de ce dernier dépend notamment de la taille de la région et de sa structure économique. Les deux facteurs influencent la part de consommation intermédiaire et d'investissements réalisée dans la région.

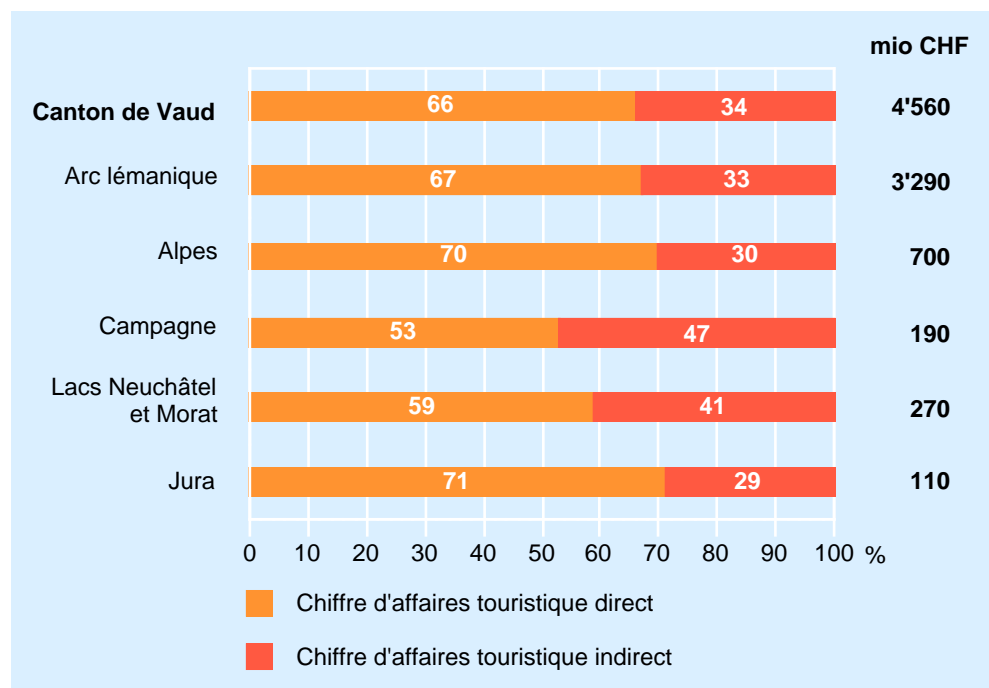
- Le *chiffre d'affaires touristique total* de 4.56 mrd de CHF se répartit entre les 3.01 mrd CHF réalisés directement avec les hôtes et les 1.55 mrd CHF produits indirectement (cf. illustration 72). Ainsi, la part du chiffre d'affaires touristique indirect atteint 34% dans le *canton de Vaud*. L'effet multiplicateur du chiffre d'affaires touristique direct est par conséquent de 1.52. Un franc de chiffre d'affaires réalisé directement avec les hôtes génère donc, dans le canton de Vaud, un chiffre d'affaires supplémentaire de 52 ct impliquant de nombreuses autres activités économiques.
- Au niveau régional, le chiffre d'affaires touristique indirect évolue entre 29% (*Jura*) et 47% (*Campagne*) (illustration 73). Les effets multiplicateurs atteignent respectivement 1.51 (*Arc lémanique*), 1.44 (*Alpes*), 1.91 (*Campagne*), 1.60 (*Lacs Neuchâtel et Morat*) et 1.41 (*Jura*)<sup>18</sup>.

<sup>18</sup> Il faut également tenir compte du fait que la demande de consommations intermédiaires d'une activité économique d'une région (p. ex. *Arc lémanique*) peut avoir des effets dans une autre région du canton de Vaud (p. ex. *Campagne*) où elle entraîne des chiffres d'affaires touristiques indirects et influence, par conséquent, l'effet multiplicateur.

**Illustration 72:** chiffre d'affaires direct et indirect du canton de Vaud, 2002

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

**Illustration 73:** chiffre d'affaires touristique direct et indirect du canton de Vaud et de ses cinq régions, 2002

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

### Comparaison du chiffre d'affaires touristique direct avec la demande totale des hôtes

Pour vérifier et garantir la validité des résultats, le concept de l'étude repose sur une mise en *adéquation des valeurs de l'offre et de la demande*. Cette coordination donne de *bons résultats*. Les écarts persistants proviennent, pour la plupart, de

l'intégration différente de divers éléments. A l'exception de la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, les variations ne dépassent pas 10%.

- A la demande touristique de 2.403 mrd CHF fait face dans le *canton de Vaud* (cf. illustration 53) un chiffre d'affaires touristique direct de 3.01 mrd CHF (cf. illustration 72). La différence d'environ 600 mio CHF s'explique par le chiffre d'affaires direct généré par les appartements et chalets de vacances appartenant à des particuliers (environ 150 mio CHF), les agences de voyage (environ 130 mio CHF), le private banking et les assurances (environ 120 mio CHF), ainsi que par l'indemnisation de prestations publiques dans le transport de personnes (environ 90 mio CHF). Par ailleurs, 70 mio CHF du chiffre d'affaires touristique sont à mettre sur le compte des locations par des professionnels (immobilier), de la nouvelle construction d'appartements et chalets de vacances et de l'administration publique. Il reste une différence positive d'environ 40 mio CHF du côté de l'offre, soit environ 1.3% du chiffre d'affaires établi pour l'offre.
- Dans *l'Arc lémanique*, le chiffre d'affaires touristique direct de 2.18 mrd CHF fait face à une demande touristique totale de 1.682 mrd CHF. En tenant compte des éléments supplémentaires du chiffre d'affaires touristique direct mentionnés précédemment, qui ne sont pas pris en compte du côté de la demande, il reste une différence d'environ 130 mio CHF (écart: 6.0% du chiffre d'affaires de l'offre).
- *Les Alpes* présentent 395 mio CHF du côté de la demande. A cette valeur est opposé un chiffre d'affaires de 485 mio CHF établi pour l'offre. La prise en compte d'éléments non considérés du côté de la demande a pour conséquence, au final, un surplus de 30 mio CHF (écart: 6.2%).
- 73 mio CHF sont à mettre au crédit de la *région Campagne* du côté de la demande, alors que, pour l'offre, un chiffre d'affaires touristique direct de 100 mio CHF est établi. Après correction des éléments non considérés par la demande, il reste une différence de 8 mio CHF (écart: 8.0%).
- Du fait de l'Expo.02, la demande touristique chiffrée à 185 mio CHF dans la *région Lacs Neuchâtel et Morat* excède le chiffre d'affaire touristique établie à 160 mio CHF. En tenant compte d'éléments supplémentaires, la demande totale – à cause de l'Expo.02 – dépasse d'environ 60 mio CHF le chiffre d'affaires touristique direct (écart: 37.5%).
- Dans la région *Jura*, un chiffre d'affaires touristique direct d'environ 80 mio CHF fait face à une demande touristique de 67 mio CHF. La prise en compte d'éléments supplémentaires conduit à une demande touristique dépassant de tout juste 8 mio CHF le chiffre d'affaires touristique direct (écart: 9.8%).

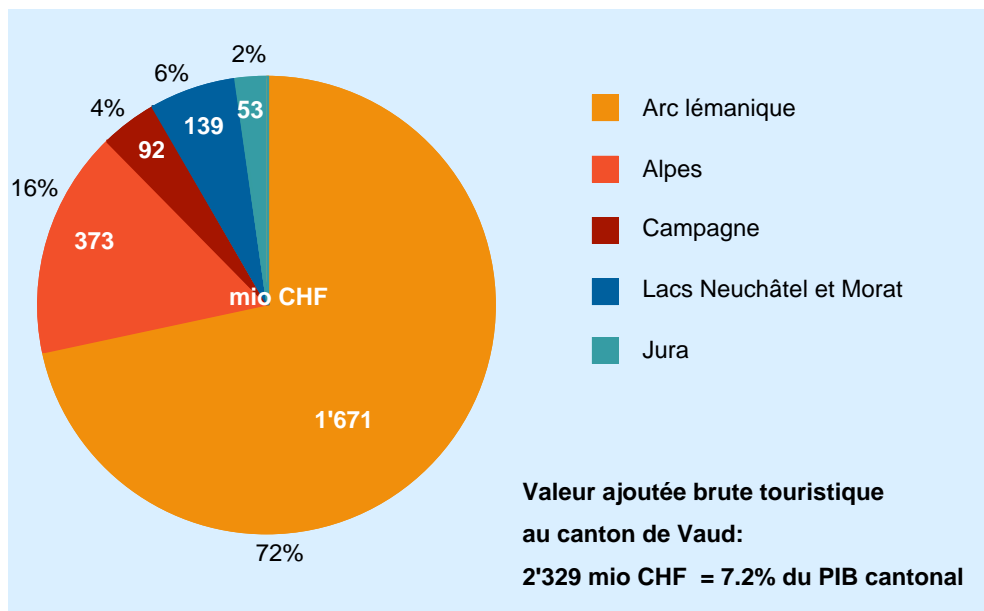
### 6.3.2 Valeur ajoutée brute générée par le tourisme et PIB

Le volume de chiffre d'affaires direct et indirect généré par le tourisme et la valeur ajoutée brute qui en résulte dans les différentes activités économiques peuvent être mis en relation avec le *produit intérieur brut (PIB) cantonal ou régional*. Les *parts touristiques directes et indirectes* qui en ressortent sont des indicateurs illustrant l'importance économique du tourisme en général.

- Le chiffre d'affaires touristique total de 4.56 mrd CHF génère dans le *canton de Vaud* une valeur ajoutée brute d'environ 2.33 mrd CHF. La *contribution totale (directe et indirecte)* du tourisme au PIB cantonal est donc de 7.2% (cf. illustration 75).

- Avec environ 1.67 mrd CHF (72%), la part la plus élevée de la valeur ajoutée brute touristique revient à l'*Arc lémanique*. Par ailleurs, 16% de cette valeur ajoutée est le fait de la région *Alpes*. Les parts des autres régions, *Campagne* (4%), *Lacs Neuchâtel et Morat* (6%) et *Jura* (2%) sont nettement moins importantes.

**Illustration 74:** contribution du tourisme au PIB du canton de Vaud et de ses cinq régions, 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Comme le volume de chiffre d'affaires touristique (cf. point 6.3.1), la valeur ajoutée brute touristique et le PIB se répartissent également en *parts directe et indirecte* (cf. illustration 75).

- 4.4% du PIB vaudois renvoient *directement aux dépenses touristiques des hôtes*; soit 2.1% aux prestataires touristiques et 2.3% aux autres activités économiques.
- *En tout*, 2.8% du PIB cantonal sont générés par *les effets indirects du tourisme*. Cette contribution indirecte vient de la *consommation* intermédiaire (1.3%), des *investissements* (0.3%) et des *revenus salariaux* des employés travaillant dans le tourisme (effet de revenus) (1.1%).

Par rapport aux autres régions, le tourisme revêt une importance économique surtout pour *les Alpes*. Avec une contribution totale au PIB régional de 29.4% (373 mio CHF), près d'un franc sur trois de valeur ajoutée brute est généré par le tourisme.

- Un cinquième (19.8%) de la valeur ajoutée brute régionale est le fruit *direct des dépenses touristiques des hôtes*. Les prestataires touristiques y contribuent à hauteur de 8.5% et les autres activités économiques à hauteur de 11.3%. De nombreux autres secteurs économiques profitent donc directement du tourisme. Par ailleurs, 9.5% du PIB régional est généré par les effets indirects



**Illustration 75:** contribution directe et indirecte du tourisme au PIB du canton de Vaud et de ses cinq régions, 2002 (en %)

Origine de l'apport	Canton de Vaud	Arc lémanique	Alpes	Campanie	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura
<b>Apport direct</b>	<b>4.4</b>	<b>4.0</b>	<b>19.8</b>	<b>1.5</b>	<b>4.3</b>	<b>3.6</b>
Prestataires touristiques	2.1	2.0	8.5	0.8	2.4	1.7
Autre activité économique	2.3	2.1	11.3	0.7	1.9	1.8
<b>Apport indirect</b>	<b>2.8</b>	<b>2.6</b>	<b>9.5</b>	<b>1.5</b>	<b>3.3</b>	<b>1.6</b>
par la consommation intermédiaire	1.3	1.2	4.3	0.9	1.8	0.8
par des investissements	0.3	0.3	1.0	0.1	0.3	0.1
Effet de revenu	1.1	1.0	4.2	0.5	1.2	0.7
<b>Apport total</b>	<b>7.2</b>	<b>6.6</b>	<b>29.4</b>	<b>3.0</b>	<b>7.5</b>	<b>5.2</b>
Valeur ajoutée brute induite par le tourisme en mio de CHF	<b>2'329</b>	1'671	373	92	139	53
Parts en %	<b>100.0</b>	71.8	16.0	3.9	6.0	2.3
<b>PIB régional en mio CHF</b>	<b>32'400</b>	<b>25'200</b>	<b>1'270</b>	<b>3'060</b>	<b>1'840</b>	<b>1'030</b>

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Bien que, dans l'*Arc lémanique*, le volume de la valeur ajoutée brute générée par le tourisme soit quatre fois plus important que dans *les Alpes*, les parts touristiques sont nettement plus faibles, et ce du fait d'un poids économique général de la région plus lourd. En tout, le tourisme contribue à hauteur de 6.6% (1.67 mrd CHF) au PIB régional.

- Les dépenses touristiques des hôtes et les effets directs sur la valeur ajoutée brute qu'elles induisent représentent 4% du PIB régional. 2% sont le fait des prestataires touristiques et 2.1% des autres activités économiques. De plus, le tourisme participe indirectement au PIB régional à hauteur de 2.6%.

Comparativement, le tourisme est légèrement plus significatif pour l'économie régionale de la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, où le tourisme détient une part de 7.5% (139 mio CHF), que pour celle de la région lémanique.

- La part touristique directe (4.3%) est comparable à celle de l'*Arc lémanique*, avec une part liée aux prestataires touristiques (2.4%) légèrement supérieure à celle des autres activités économiques (1.9%). La part touristique indirecte (3.3%) est plus élevée que dans les autres régions mais reste inférieure à celle des *Alpes*.

Avec une part touristique totale de 5.2%, la contribution du tourisme au PIB de la région *Jura* est inférieure à celle du *canton de Vaud*. Par rapport aux autres régions, la valeur ajoutée brute déclenchée par le tourisme (53 mio CHF) est la plus faible du canton.

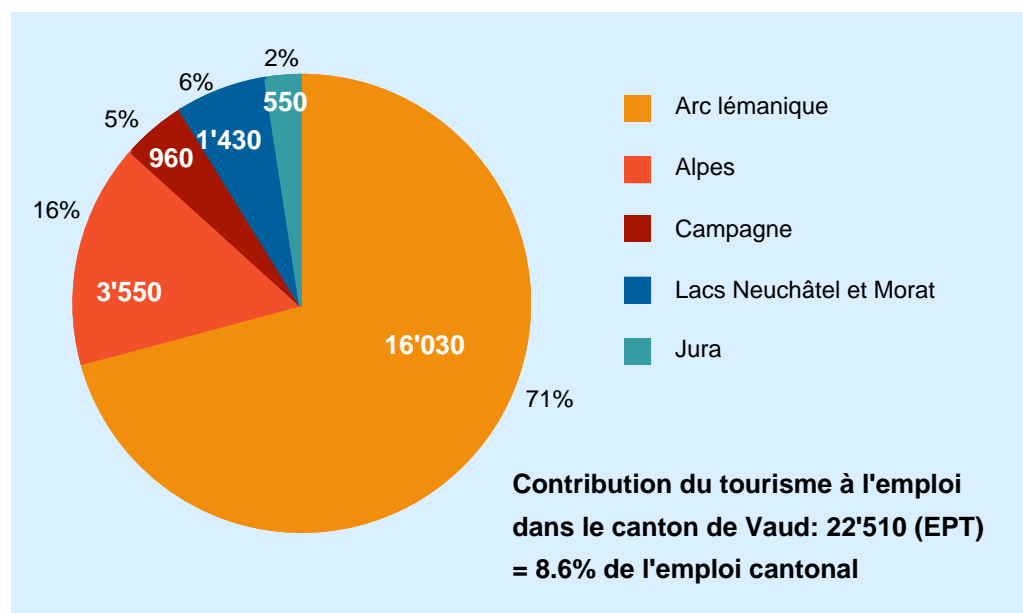
- La part touristique directe atteint 3.6%. Les prestataires touristiques (1.7%) et les autres activités économiques (1.8%) présentent une importance similaire. Une contribution supplémentaire au PIB régional de 1.6% s'explique par les effets indirects.

Dans la région *Campagne*, le poids économique du tourisme, qui affiche une part totale de 3.0% (92 mio CHF), est nettement plus léger que dans les autres régions vaudoises.

- La contribution directe au PIB régional atteint 1.5%; une valeur répartie de manière équilibrée entre les prestataires touristiques (0.8%) et les autres activités économiques (0.7%). La part touristique indirecte est également chiffrée à 1.5%. Proportionnellement, le poids de la contribution indirecte par rapport à la contribution directe est donc plus important dans cette région que dans les autres régions du canton.

### 6.3.3 Contribution du tourisme à l'emploi (EPT)

**Illustration 76:** contribution du tourisme à l'emploi (EPT) dans le canton de Vaud et dans ses cinq régions, 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

De manière générale, les *différences* constatées entre les *contributions à l'emploi* total et au *PIB* s'expliquent essentiellement par une productivité du travail relativement peu élevée (valeur ajoutée brute par emploi (EPT)) des prestataires touristiques. Ceci conduit généralement à une contribution directe à l'emploi plus élevée.

- Tout compris, le chiffre d'affaires touristique débouche sur un emploi touristique chiffré à 22'510 employés engagés à plein temps. Le tourisme apporte ainsi une contribution totale (directe et indirecte) de 8.6% *au total des emplois du canton* (262'490 emplois mesurés en EPT).
- Comme pour la valeur ajoutée brute touristique, la part d'emploi touristique la plus élevée du canton revient à l'*Arc lémanique* (71%), soit environ 16'030 EPT. Les *Alpes* totalisent 16% de l'emploi touristique. Les parts des autres régions, *Campagne* (5%), *Lacs Neuchâtel et Morat* (6%) et *Jura* (2%) sont nettement plus faibles.

**Illustration 77:** contribution directe et indirecte du tourisme à l'emploi dans le canton de Vaud et dans ses cinq régions, 2002 (en %)

Origine de l'apport	Canton de Vaud	Arc lémanique	Alpes	Cam-pagne	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura
<b>Apport direct</b>	<b>5.6</b>	<b>5.4</b>	<b>19.9</b>	<b>1.8</b>	<b>4.9</b>	<b>4.0</b>
Prestataires touristiques	3.5	3.3	12.7	1.3	3.4	2.8
Autre activité économique	2.1	2.1	7.2	0.5	1.5	1.2
<b>Apport indirect</b>	<b>3.0</b>	<b>2.8</b>	<b>9.5</b>	<b>1.6</b>	<b>3.4</b>	<b>1.8</b>
par la consommation intermédiaire	1.5	1.3	4.5	1.0	1.9	0.9
par des investissements	0.4	0.4	1.3	0.2	0.4	0.2
Effet de revenu	1.1	1.0	3.7	0.4	1.0	0.7
<b>Apport total</b>	<b>8.6</b>	<b>8.2</b>	<b>29.4</b>	<b>3.4</b>	<b>8.2</b>	<b>5.8</b>
Emploi induit par le tourisme	<b>22'510</b>	16'030	3'550	960	1'430	550
Parts en %	<b>100.0</b>	71.2	15.8	4.3	6.4	2.4
<b>Emploi total dans la région</b>	<b>262'490</b>	<b>195'420</b>	<b>12'050</b>	<b>28'230</b>	<b>17'320</b>	<b>9'460</b>

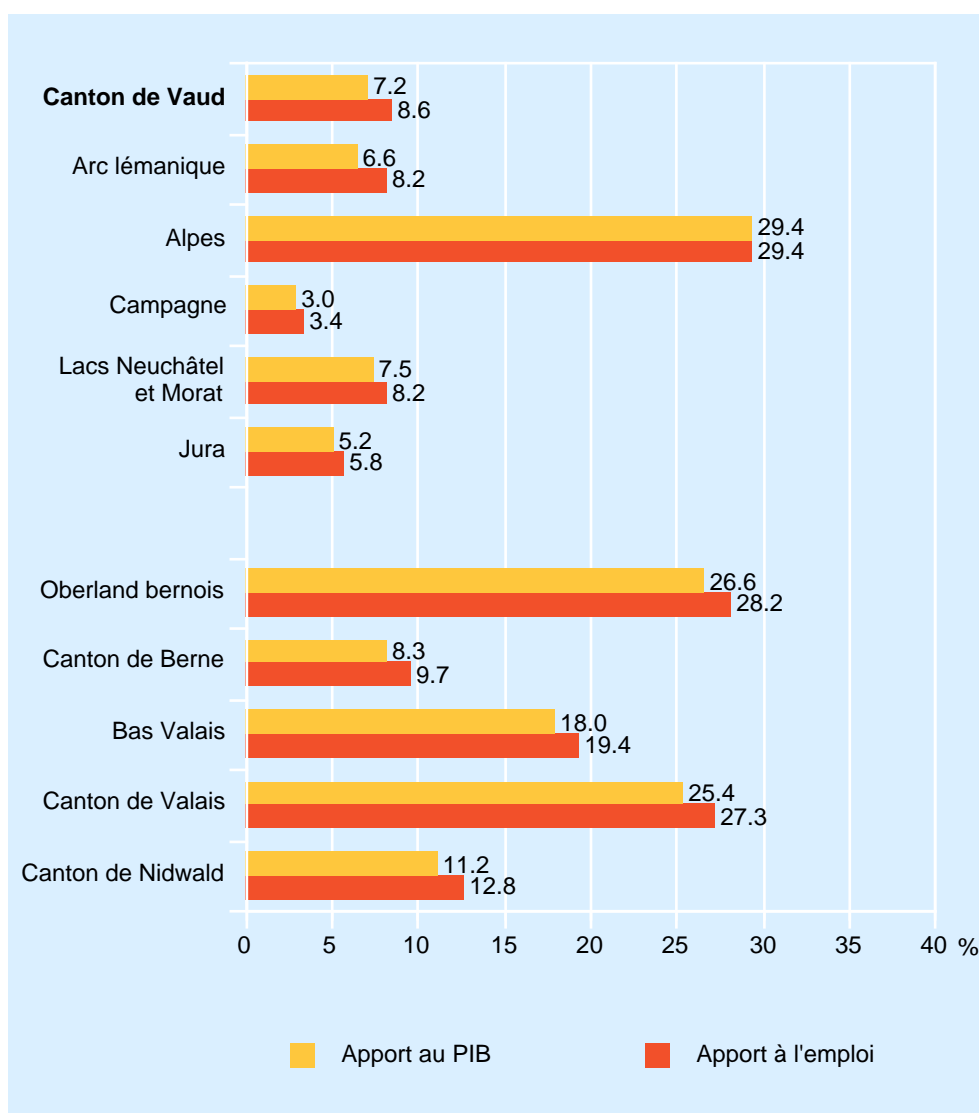
Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Dans le *canton de Vaud*, la contribution directe du tourisme à l'emploi est de 5.6%. Avec une part de 3.5%, la contribution à l'emploi des prestataires touristiques est nettement plus élevée que leur contribution à la valeur ajoutée, respectivement au PIB (2.1%). 3.0% supplémentaires sont à mettre sur le compte des effets indirects.
- Avec une contribution totale à l'emploi de 29.4%, la part touristique, dans *les Alpes*, se situe clairement au-dessus des résultats pour les autres régions. 12.7% sont le fait des prestataires touristiques, 7.2% des autres activités économiques. 9.5% supplémentaires renvoient à l'effet des emplois liés indirectement au tourisme. En tout, le tourisme aboutit, dans *les Alpes*, à un total de 3'550 personnes employées à plein temps.
- 8.2% de l'emploi régional total s'expliquent, dans *l'Arc lémanique*, par les effets directs et indirects du tourisme (16'030 EPT). Environ 5.4% renvoient directement aux dépenses touristiques des hôtes (part touristique directe). Comme dans les autres régions, la part directe des prestataires touristiques (3.3%), du fait d'une productivité du travail relativement faible, est nettement plus élevée que la part des autres activités économiques (2.1%). La part indirecte (2.8%) atteint environ la moitié de la part touristique directe.
- Dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, la part touristique concernant l'emploi s'élève à 8.2% et déclenche un volume de 1'430 employés (EPT). La part touristique directe (4.9%) est légèrement inférieure à celle de *l'Arc lémanique*. Ceci s'explique essentiellement par une part directe moins élevée des autres activités économiques (1.5%). De plus, 3.4% de l'emploi régional sont indirectement liés au tourisme dans cette région.
- Avec une part touristique de 5.8%, le tourisme déclenche 550 EPT dans *le Jura*. La part touristique directe atteint 4.0%. Dans cette région, la part des prestataires touristiques (2.8%) est également plus de deux fois plus élevée que celle des autres activités économiques (1.2%). Par ailleurs, 1.8% de l'emploi régional sont occasionnés indirectement par le tourisme.

- Avec une part touristique de 3.4%, la région *Campagne* présente l'effet d'emploi le plus faible du canton de Vaud. Mais, du fait d'un poids économique comparativement lourd, le volume d'emplois de la région est presque deux fois plus important que celui du *Jura* (960 employés (EPT)). Les parts touristiques directe et indirecte atteignent respectivement 1.8% et 1.6%.

**Illustration 78:** comparaison des contributions du tourisme au PIB et à l'emploi dans le canton de Vaud et dans ses cinq régions, ainsi que dans d'autres régions suisses



Sources: calculs et estimations; diverses études régionales Rütter + Partner<sup>19</sup>.  
A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

L'illustration 78 présente une *comparaison des contributions du tourisme au PIB et à l'emploi du canton de Vaud*. De manière générale, on constate qu'à l'exception des *Alpes* – toutes les régions présentent une contribution à l'emploi plus élevée que celle liée au PIB. Cependant, l'ampleur de ces différences varie d'une région à l'autre. Ces disparités s'expliquent par des écarts de productivité du travail dans les diverses activités économiques, par la structure économique régionale, par les

<sup>19</sup> Rütter-Fischbacher, Berwert, Rütter, De Bary, (2004); Rütter, Berwert, Rütter-Fischbacher, Landolt (2001); Rütter, Guhl, Stettler (1995).

productivités du travail globales des régions et par la proportion de logements de vacances dans le parc global d'habitations qui ne présentent pas d'effet d'emploi. Les contributions à l'emploi sont en général plus élevées.

- En moyenne, dans le *canton de Vaud*, la contribution à l'emploi (8.6%) est environ un cinquième plus important que la contribution à la valeur ajoutée (7.2%). Ce rapport est sensiblement plus prononcé que pour les autres régions présentées en exemple dans l'illustration 79: *Oberland bernois* (28.2%, 26.6%), *Bas-Valais* (19.4%, 18.0%), *canton du Valais* (27.3%, 25.4%) et *canton de Nidwald* (12.8%, 11.2%). Ceci s'explique par trois raisons essentielles: premièrement, le tourisme est plus important pour ces régions d'un point de vue économique; deuxièmement, la location d'appartements et chalets de vacances appartenant à des privés (ménages) est plus significative; troisièmement, la productivité du travail dans l'économie régionale est plus basse que dans le canton de Vaud. Dans le *canton de Berne* (9.7%, 8.3%), le rapport est comparable à celui du canton de Vaud.
- Dans le canton de Vaud, les différences les plus importantes se présentent dans *l'Arc lémanique*, avec une contribution à l'emploi de 8.2% pour une contribution à la valeur ajoutée de 6.6%. Par contre, dans *les Alpes*, la contribution à l'emploi (29.4%) est aussi importante que la contribution à la valeur ajoutée (29.4%). Pour l'essentiel, ceci s'explique par deux raisons: d'abord, par la grande importance économique des appartements et chalets de vacances appartenant à des privés (ménages) sans effet d'emploi et, ensuite, par la forte contribution des écoles et cliniques privées – comparativement à forte valeur ajoutée – pour un niveau nettement plus faible de productivité du travail dans l'ensemble de l'économie (106'000 mio CHF / EPT) par rapport à la moyenne cantonale (123'000 mio CHF / EPT).

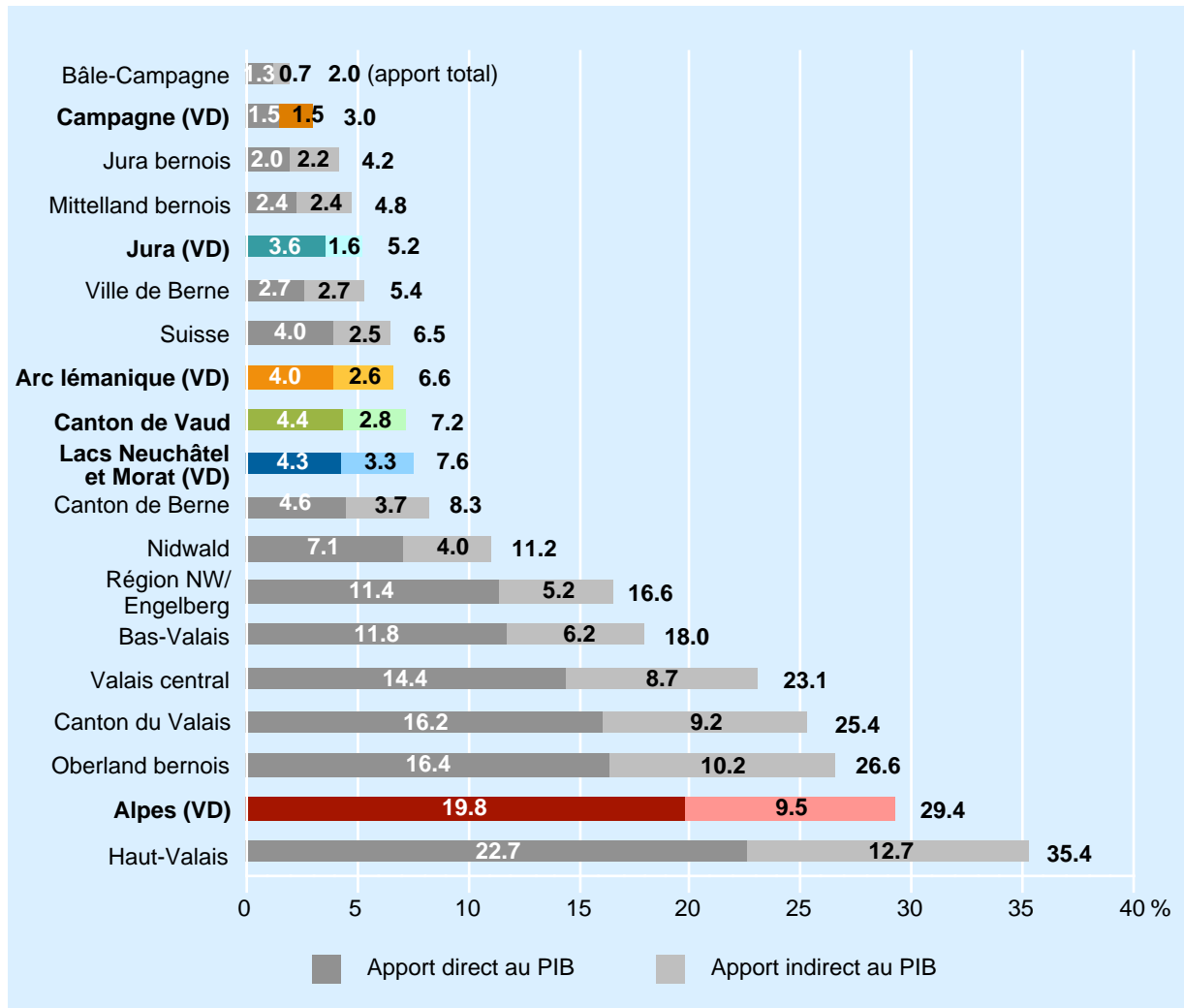
### 6.3.4 Comparaison régionale des contributions du tourisme au PIB

Dans ce qui suit, les contributions directes et indirectes du tourisme au PIB, mises en évidence par *d'autres études régionales*, sont comparées aux résultats du canton de Vaud.

- L'importance économique du tourisme – mesurée à l'aune de sa contribution au PIB – est, dans le *canton de Vaud* (7.2%) légèrement supérieure à la part estimée pour la *Suisse* (env. 6.5%). La part du tourisme dans *l'Arc lémanique* (6.6%) est comparable à la moyenne nationale. La région *Lacs Neuchâtel et Morat* (7.6%) présente quant à elle une part touristique légèrement supérieure.
- Dans le *canton de Vaud*, le tourisme pèse légèrement moins lourd que dans le *canton de Berne* (8.3%). Le *canton de Nidwald* (11.2%) affiche quant à lui une part touristique nettement plus importante.
- Le PIB touristique des régions *Campagne* (3.0%) et *Jura* (5.2%) est inférieur aux moyennes suisse et cantonale. Ces parts touristiques sont par contre à peu près comparables à celles calculées pour le *Mittelland bernois* (4.8%) et le *Jura bernois* (4.2%) et supérieures à l'importance économique du tourisme du *canton Bâle-Campagne* (2%).
- Dans *les Alpes* (29.4%), la contribution du tourisme au PIB régional est sensiblement plus prononcée que dans les régions voisines du *Bas-Valais* (18.0%) et de *l'Oberland bernois* (26.6%). Par contre, le *Haut-Valais* (35.4%)

présente une part touristique plus élevée que celle des *Alpes* ou du *Valais central* (23.1%).

**Illustration 79:** comparaison régionale des contributions du tourisme au PIB, en %



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner; diverses études régionales Rütter + Partner<sup>20</sup>.  
A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

## 6.4 Structure de la valeur ajoutée brute touristique

Les points suivants présentent en détail, pour le canton de Vaud et ses cinq régions, la répartition de la valeur ajoutée et de l'emploi touristiques en *parts directe et indirecte* (point 6.4.1) et par *secteur ou activité économique* (point 6.4.2). De plus, le point 6.4.3 aborde la question de la valeur ajoutée et l'emploi générés directement.

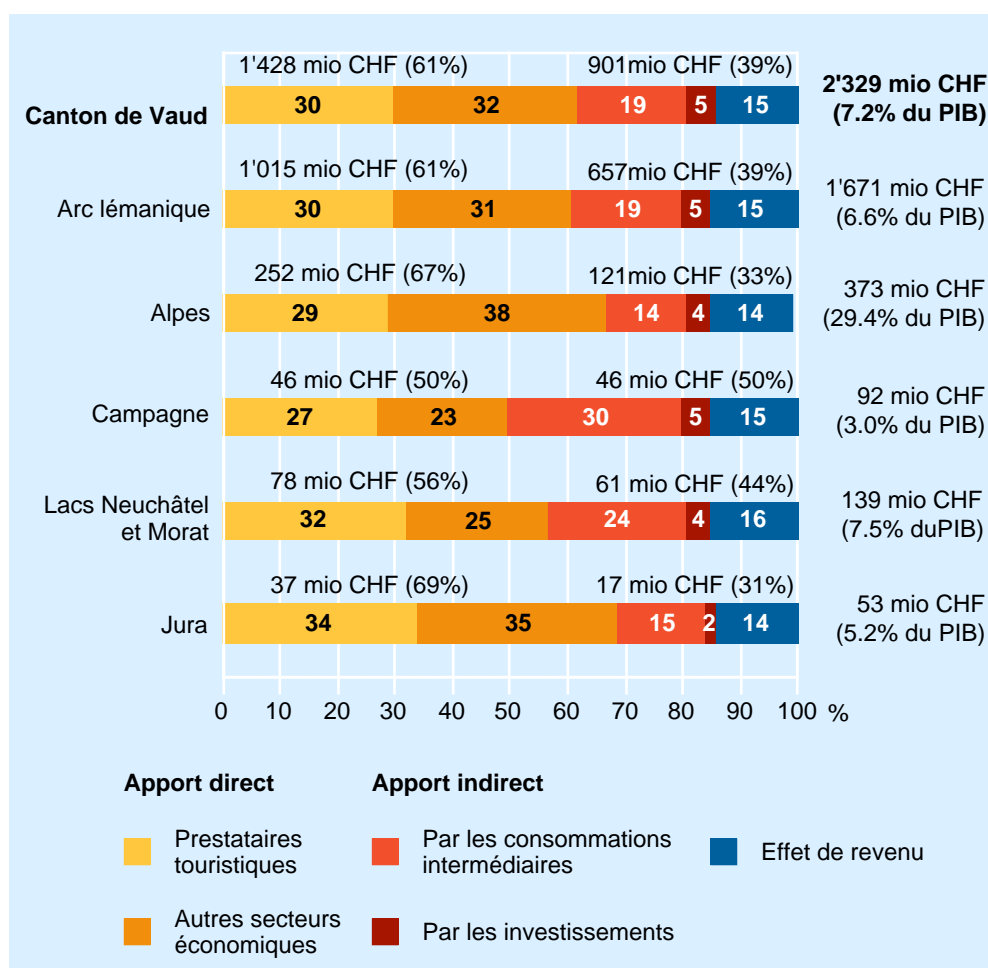
<sup>20</sup> Rütter-Fischbacher, Berwert, Rütter, De Bary, (2004); Berwert, Rütter, Rütter-Fischbacher, (2002b); Rütter, Berwert, Rütter-Fischbacher, Landolt (2001); Rütter, Guhl, Stettler (1995).

### 6.4.1 Contributions directes et indirectes du tourisme à la valeur ajoutée brute et à l'emploi

Comme présenté dans le point 6.3.1, le chiffre d'affaires généré par le tourisme dans les entreprises du canton de Vaud s'élève à 4.56 mrd CHF. Ce chiffre d'affaires touristique génère dans les différentes activités économiques des régions une valeur ajoutée et de l'emploi touristiques, qui peuvent se répartir en *une part directe et une part indirecte*. Ces parts sont différentes en fonction du type de tourisme, de la taille de la région et de sa structure économique.

- Dans le *canton de Vaud*, la contribution directe à la valeur ajoutée brute touristique atteint 61% (1.428 mrd CHF); une valeur plus élevée que la contribution indirecte (39%, soit 901 mio CHF). 30% sont à mettre sur le compte des effets directs des prestataires touristiques (693 mio CHF); ce qui signifie qu'environ 70% renvoient aux activités économiques qui ne sont pas en priorité touristiques. La contribution indirecte se répartit entre trois composantes: consommation intermédiaire (19%), investissements (5%) et effet de revenus (15%), et se situe dans le même ordre de grandeur que le chiffre d'affaires indirect (34%) (cf. illustration 73).
- Dans l'*Arc lémanique*, les contributions directes (61%, soit 1.015 mrd CHF), comme indirectes (39%, soit 657 mio CHF), correspondent à la répartition cantonale. La part directe des prestataires touristiques (30%, soit 498 mio CHF), comme la répartition de la contribution indirecte sur les trois composantes – consommation intermédiaire (19%), investissements (5%) et effet de revenus (15%) – ne montrent, du fait même du poids économique relativement lourd de la région, aucune différence majeure par rapport à la structure du canton de Vaud précédemment analysée.
- La part des contributions directes est particulièrement élevée dans *les Alpes* (67%, soit 252 mio CHF) pour une contribution indirecte logiquement plus faible (33%, soit 121 mio CHF). La part des prestataires touristiques se monte à 29% (108 mio CHF). Les parts de la consommation intermédiaire (14%), des investissements (4%) et de l'effet de revenus (14%) sont légèrement inférieures à la moyenne cantonale.
- Dans la *région Campagne*, la contribution directe (46 mio CHF) comme indirecte (46 mio CHF) participent chacune à hauteur de 50% à la valeur ajoutée brute touristique. La part directe des prestataires touristiques de cette région (27%, soit 25 mio CHF) est la plus faible du canton. A l'inverse, il faut souligner la part relativement élevée prise par la consommation intermédiaire (30%) dont une partie est écoulee dans d'autres régions, notamment dans l'*Arc lémanique*. Les investissements (5%) et l'effet de revenus (15%) sont comparables aux valeurs de l'*Arc lémanique*.
- Avec 56% (78 mio CHF), la contribution directe dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, comme dans la région *Campagne*, est inférieure à la moyenne cantonale. Avec 44% (61 mio CHF), la contribution indirecte se situe par conséquent au-dessus de la moyenne cantonale. Les prestataires touristiques produisent directement 32% de la valeur ajoutée brute touristique. La part de la consommation intermédiaire (24%) est légèrement inférieure à celle de la *Campagne*. Les investissements (4%) et l'effet de revenus (16%) ne présentent pas de grandes différences.
- La part directe (69%, soit 37 mio CHF) du *Jura* est la plus élevée du canton pour une part indirecte la plus faible (31%, soit 17 mio CHF). La part directe des prestataires touristiques s'élève à 34%.

**Illustration 80:** contributions directe et indirecte à la valeur ajoutée brute touristique dans le canton de Vaud et dans ses cinq régions, 2002 (en %)



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

#### 6.4.2 Contribution des différentes activités économiques à la valeur ajoutée brute touristique et à l'emploi

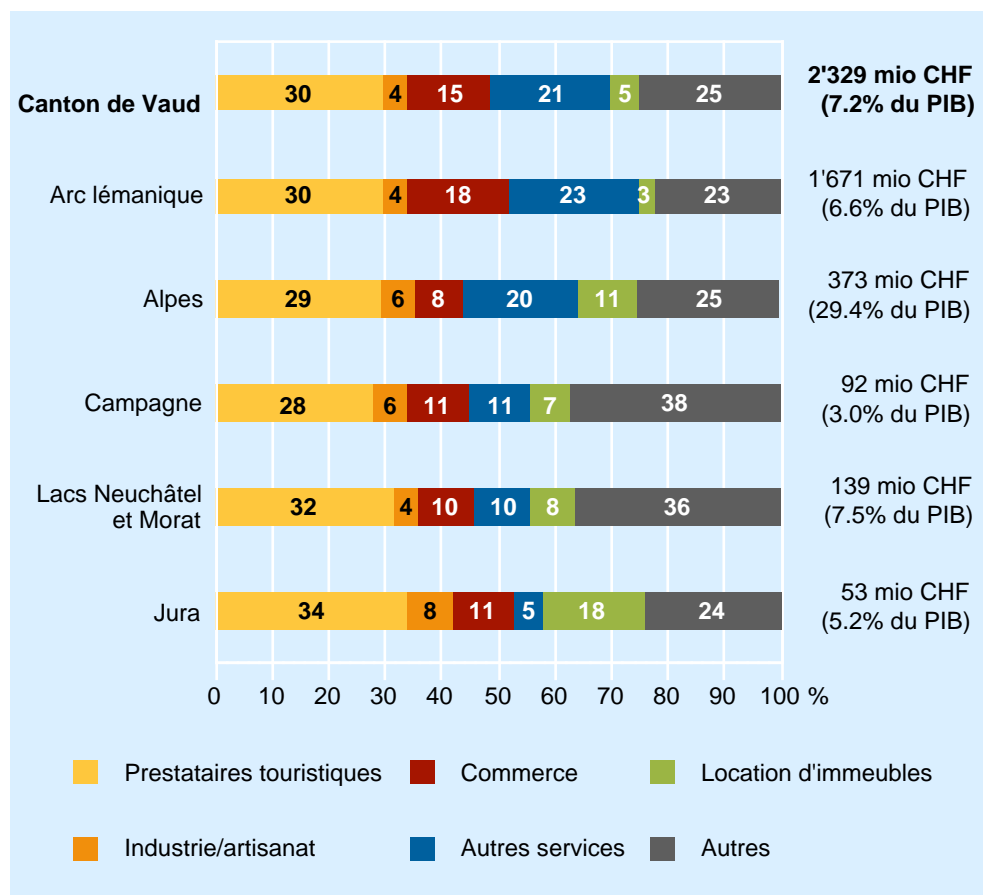
Les points suivants montrent quels sont les secteurs économiques qui, comme les prestataires touristiques précédemment analysés, profitent directement ou indirectement du tourisme. Un aperçu détaillé figure dans l'illustration 85.

- En moyenne, dans le canton, le secteur économique *Industrie et artisanat* contribue à hauteur de 4% à la valeur ajoutée touristique. La part la plus importante revient à la construction. Les différences entre les régions sont relativement faibles. Avec 8%, la part la plus élevée est atteinte dans le *Jura*.
- Environ 15% de la valeur ajoutée touristique est générée dans le canton de Vaud par les effets du *Commerce*. La part comparativement élevée de 18% dans l'*Arc lémanique* montre que le commerce, et plus particulièrement le *commerce de détail*, est relativement important pour l'économie touristique de cette région. Dans les autres régions, la part du commerce évolue entre 8% (*Alpes*) et 11% (*Campagne, Jura*).



- De prime abord, on peut s'étonner de la *contribution élevée des autres services* (21%) à la valeur ajoutée brute touristique du canton de Vaud et des régions *Alpes* (20%) et *Arc lémanique* (23%). Les écoles et cliniques privées établies dans ces régions (revenus touristiques réalisés avec des écoliers, étudiants et patients étrangers), ainsi que les banques et assurances, y contribuent de façon déterminante.
- De même, les *appartements et chalets de vacances appartenant à des privés (ménages)* apportent une contribution essentielle à la valeur ajoutée touristique. Cette part s'élève en moyenne à 5% dans le canton et évolue entre les valeurs élevées enregistrées dans *le Jura* (18%) et *les Alpes* (11%) et le faible résultat de *l'Arc lémanique* (3%).
- Le domaine «*Autres*» est un secteur composite et regroupe notamment les effets de la consommation intermédiaire, des investissements et de l'effet de revenus qui ne sont pas attribuables aux différentes activités économiques. Dans le canton de Vaud, cette part atteint 25%.

**Illustration 81:** contribution des secteurs économiques à la valeur ajoutée brute dans le canton de Vaud et ses cinq régions, 2002 (en %)



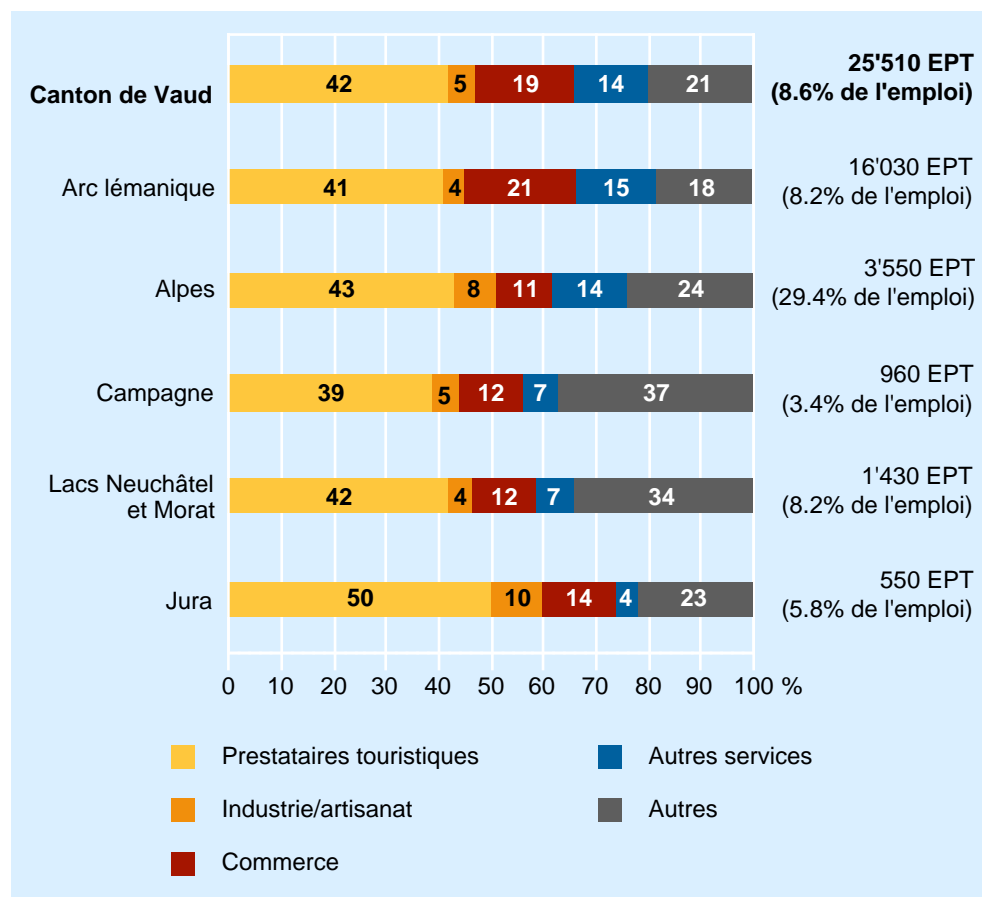
Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

L'analyse montre clairement que le *tourisme* représente, d'un point de vue économique, une remarquable «*branche en coupe transversale* » et qu'il ne doit pas seulement être mis en relation avec l'hébergement, la restauration et les remontées mécaniques. Il représente une activité à effets structurants importante pour l'économie cantonale. En même temps, il faut souligner que ce sont les

prestataires touristiques qui, par leur *mélange d'offres* et leurs prestations multiples, sont à la base du tourisme et de la valeur ajoutée produite dans les autres activités économiques.

**Illustration 82:** contribution des secteurs économiques à l'emploi touristique (EPT) du canton de Vaud et de ses régions, 2002 (en %)



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Dans ce qui suit, *l'effet d'emploi* du tourisme sur les différents secteurs économiques est analysé *en détail*.

- Chez les *prestataires touristiques*, le tourisme génère – du fait d'une productivité du travail inférieure à la moyenne – un volume d'emploi proportionnellement plus élevé. Dans le canton de Vaud, leur part d'emploi atteint 42% contre 30% pour la valeur ajoutée. Les différentes régions trahissent également des parts d'emploi plus élevées. Dans *le Jura*, la moitié (50%) des emplois est engendrée par les prestataires touristiques.
- Dans le secteur économique *Industrie et artisanat*, les écarts entre l'effet d'emploi et l'effet de valeur ajoutée sont relativement faibles. En tout, ce secteur économique participe, dans le canton de Vaud, à environ 5% de l'emploi touristique.
- Dans le *commerce* également, la contribution à l'emploi est particulièrement élevée. Elle atteint 19% dans le canton de Vaud. A noter que dans *l'Arc lémanique*, le commerce génère 21% de l'ensemble de l'emploi touristique.

- En moyenne, dans le canton, 14% de l'emploi touristique est à mettre au crédit du secteur économique *Autres services*; un résultat inférieur à la contribution à la valeur ajoutée (21%). Les contributions à l'emploi sont de nouveau plus élevées dans *l'Arc lémanique* (15%) et *les Alpes* (14%) que dans les autres régions.
- Le domaine «*Autres*» révèle des parts d'emploi inférieures à celles liées à la valeur ajoutée. Dans le canton de Vaud, ce secteur concerne 21% de l'ensemble de l'emploi touristique. Cette part d'emploi est la plus élevée dans la région *Campagne* (37%) et la plus faible dans *l'Arc lémanique* (18%).

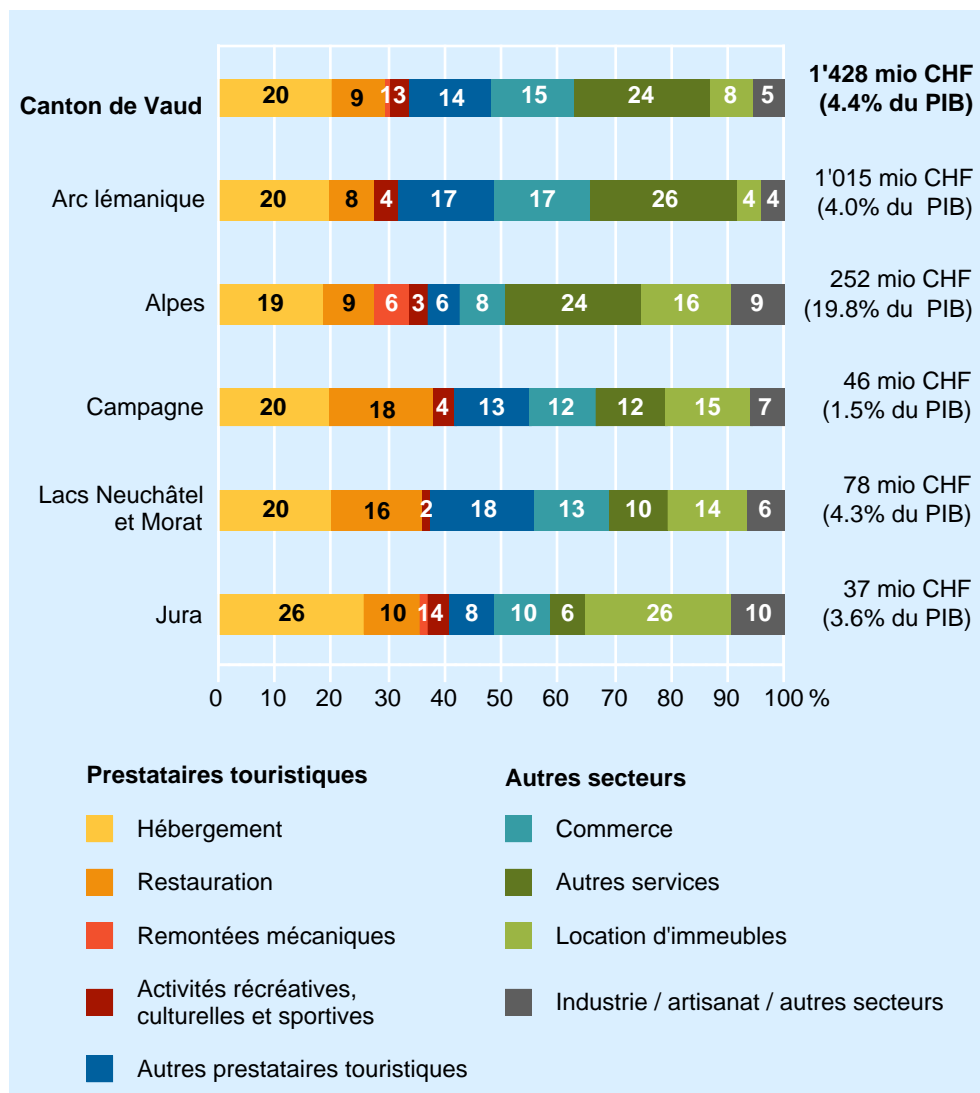
### 6.4.3 Contribution des différentes activités économiques à la valeur ajoutée brute et à l'emploi touristiques directs

Les illustrations 83 et 84 se réfèrent aux effets économiques *directement* déclenchés par le tourisme. Pour rappel, le *chiffre d'affaires* généré *directement* par le tourisme dans les entreprises du canton de Vaud et des différentes régions s'élève à environ 3 mrd CHF (cf. point 6.3.1), pour une valeur ajoutée brute directe de 1.428 mrd CHF, soit 4.4% du PIB cantonal.

- Dans le canton de Vaud, environ 49% (693 mio CHF) de la valeur ajoutée brute touristique directe est le fait des *prestataires touristiques*. La part des prestataires touristiques évolue entre la valeur affichée par *les Alpes*, la plus faible du canton (43%, soit 108 mio CHF), et le résultat de la région *Lacs Neuchâtel et Morat* (56%, soit 44 mio CHF).
- Dans toutes les régions, à l'exception du *Jura* (26%), la *part de l'hébergement* se situe autour de 20%. Parmi toutes les activités économiques, l'hébergement occupe le premier rang dans l'économie touristique. En moyenne cantonale, la *restauration* contribue à hauteur de 9% à la valeur ajoutée brute touristique directe. Les parts les plus élevées se rencontrent dans les régions *Campagne* (18%) et *Lacs Neuchâtel et Morat* (16%). La restauration représente également un important pilier du tourisme. Avec une part de 6%, les *remontées mécaniques* ne jouent un rôle substantiel que dans *les Alpes*. Dans le canton de Vaud, les *activités récréatives, culturelles et sportives* contribuent à environ 3% de la valeur ajoutée brute touristique directe. Les différences régionales sont relativement faibles
- De même, le *commerce*, et plus particulièrement le *commerce de détail*, est d'une importance essentielle pour l'offre touristique – et donc pour les hôtes –, avec une part élevée de 15% au niveau cantonal. Par rapport aux 8% des *Alpes*, l'importance directe du commerce de détail pour l'économie touristique est plus de deux fois plus grande dans *l'Arc lémanique* (17%); un constat qui souligne l'importance du tourisme de shopping dans cette région.
- Les *autres services*, contribuent également à la diversité des offres touristiques. En moyenne cantonale, leur part atteint 24%. Ce sont surtout les régions *Arc lémanique* (26%) et *Alpes* (24%), avec leurs écoles et cliniques privées et leurs banques, qui contribuent à cette valeur relativement élevée.
- Dans le canton de Vaud, 8% de la valeur ajoutée brute touristique directe est à mettre sur le compte des appartements et chalets de vacances appartenant à des particuliers (ménages). Dans *les Alpes*, ils représentent une certaine importance économique (16%). La région *Jura* montre également une part élevée (26%). Dans *l'Arc lémanique*, la part correspondante (4%) est certes

moins élevée, mais le poids de la valeur ajoutée brute réalisée s'avère nettement plus lourd que dans les autres régions, à l'exception des *Alpes*.

**Illustration 83:** contribution des différentes activités économiques à la valeur ajoutée brute touristique directe du canton de Vaud et de ses cinq régions, 2002 (en %)



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

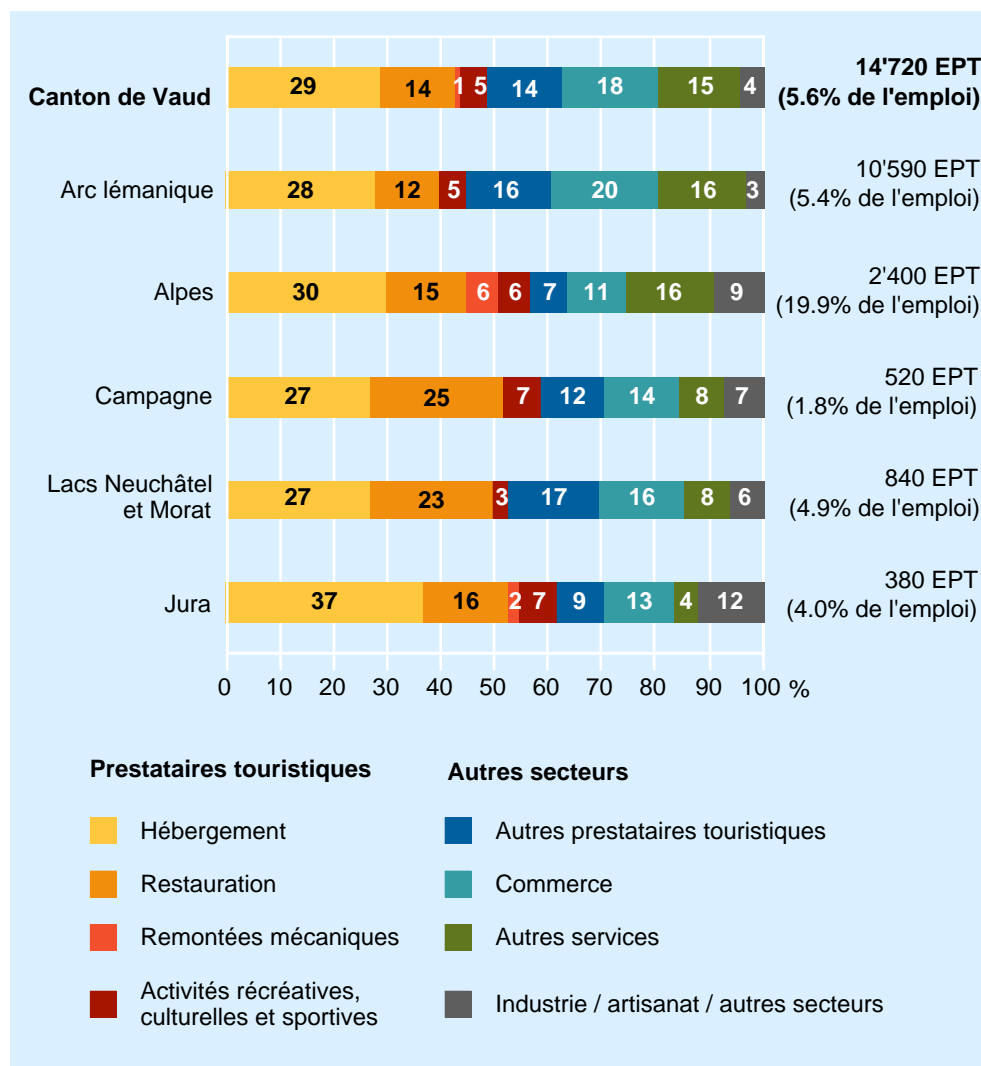
Comme mentionné précédemment, pour les activités économiques présentant une productivité du travail comparativement faible, l'*effet d'emploi* est plus élevé que l'*effet de valeur ajoutée*. Ce constat est particulièrement frappant pour l'effet d'emploi direct puisque la productivité du travail moyenne des activités économiques concernées est spécialement faible.<sup>21</sup>

- La contribution de l'emploi *directement* généré par le tourisme à l'ensemble de l'emploi atteint 5.6% (14'720 EPT) dans le *canton de Vaud*. La région touristique *Alpes* montre une part de 19.9% (2'400 EPT). Dans les autres

<sup>21</sup> Il faut tenir compte du fait, cependant, que la location d'appartements et chalets de vacances appartenant à des particuliers (ménages) ne montre pas d'effet d'emploi; de ce fait, les parts de l'emploi des autres activités économiques sont généralement plus élevées.

régions, les parts touristiques directes sont plus faibles. Contrairement à l'effet de valeur ajoutée directe, la contribution directe à l'emploi est plus élevée dans l'*Arc lémanique* (5.4%, soit 10'590 EPT) que dans la *région Lacs Neuchâtel et Morat* (4.9%, soit 840 EPT). Dans *le Jura*, l'emploi directement touristique représente une part de 4.0% (380 EPT) et, dans la région *Campagne*, une part de 1.8% (520 EPT).

**Illustration 84:** contribution des différents secteurs économiques à l'emploi touristique direct dans le canton de Vaud et ses cinq régions, 2002 (en %)



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- L'*industrie de l'hébergement et de la restauration* présente un effet d'emploi particulièrement marqué. 29% de l'emploi directement généré par le tourisme (contre 20% pour l'effet de valeur ajoutée) est issu de l'hébergement et 14% de la restauration. La région *Jura* présente la part la plus importante pour l'hébergement (37%) et la région *Campagne* la plus élevée pour la restauration (25%).
- Dans toutes les régions, les *activités récréatives, culturelles et sportives* ont également un effet d'emploi plus élevé que l'effet de valeur ajoutée. Dans le canton de Vaud, 5% de l'emploi touristique direct renvoie à cette activité

économique.<sup>22</sup> L'effet d'emploi est également plus important chez les *autres prestataires touristiques* et le *commerce*.

- A l'inverse, pour les *autres services*, l'effet d'emploi est plus faible que la part de valeur ajoutée directement touristique. La part de l'emploi atteint 15% dans le canton de Vaud.

---

<sup>22</sup> Pour une analyse approfondie des activités récréatives, culturelles et sportives, voir la partie 7.

**Illustration 88:** effet du chiffre d'affaires touristique direct et indirect (production brute) sur la valeur ajoutée brute et sur l'emploi dans le canton de Vaud, 2002

Canton de Vaud		Production brute (PB) touristique directe et indirecte Valeur ajoutée brute (VAB) directe					Production brute (PB) touristique totale		Valeur ajoutée brute (VAB)		Emploi	
Secteur économique	Classification NOGA	Part touristique directe (en %)	PB touristique directe (mio CHF)	VAB touristique directe (mio CHF)	Part touristique indirecte (en %)	PB touristique indirecte (mio CHF)	Part touristique totale (en %)	PB touristique totale (mio CHF)	VAB touristique directe et indirecte (mio CHF)	(en %)	Emploi touristique direct et indirect (nombre)	(en %)
<b>Prestataires touristiques</b>		<b>36.1%</b>	<b>1242.7</b>	<b>692.9</b>	<b>0.4%</b>	<b>13.5</b>	<b>36.4%</b>	<b>1256.2</b>	<b>701.6</b>	<b>30.1%</b>	<b>9'364</b>	<b>41.6%</b>
Hébergement	55.1-55.2	75.6%	554.5	289.9	0.0%	0.0	75.6%	554.5	289.9	12.4%	4'220	18.7%
Restauration	55.3-55.4	21.6%	251.0	131.2	0.0%	0.0	21.6%	251.0	131.2	5.6%	2'043	9.1%
Chemins de fer	60.1	26.1%	122.5	87.1	0.0%	0.0	26.1%	122.5	87.1	3.7%	762	3.4%
Remontées mécaniques	6021C	79.9%	25.9	15.0	0.0%	0.0	79.9%	25.9	15.0	0.6%	149	0.7%
Transport routier de voyageurs	60.2	15.1%	57.6	22.1	0.0%	0.0	15.1%	57.6	22.1	0.9%	264	1.2%
Autre transports de voyageurs	61,62,63.2	27.4%	35.2	13.5	0.0%	0.0	27.4%	35.2	13.5	0.6%	160	0.7%
Agences de voyage, offices du tourisme 1)	63.3	90.5%	128.4	84.3	9.5%	13.5	100.0%	141.9	93.0	4.0%	1'019	4.5%
Activités récréatives, culturelles et sportives	92	16.9%	67.7	49.9	0.0%	0.0	16.9%	67.7	49.9	2.1%	746	3.3%
<b>Industrie/artisanat</b>		<b>0.6%</b>	<b>87.2</b>	<b>38.4</b>	<b>1.0%</b>	<b>147.5</b>	<b>1.6%</b>	<b>234.6</b>	<b>102.2</b>	<b>4.4%</b>	<b>1'133</b>	<b>5.0%</b>
Industrie alimentaire/des boissons/du tabac	15,16	1.0%	20.7	5.9	2.0%	40.6	3.0%	61.4	17.5	0.8%	131	0.6%
Ind. textile /habillement/ind. du cuir/chaussure	17,18,19	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Industrie du bois	20	1.9%	7.7	3.3	1.8%	7.4	3.7%	15.1	6.5	0.3%	85	0.4%
Papier et carton/édition/impression	21,22	0.3%	3.4	1.6	2.0%	24.3	2.3%	27.8	13.0	0.6%	119	0.5%
Industrie chimique/pétrolière	23,24	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Fabrication d'articles en matières plastiques	25	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Fabrication d'autres produits	26	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Métallurgie/travail des métaux	27,28	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Fabrication des machines/d'équipements	29,30	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Appareils électriques/radios/télévisions	31,32	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Instruments de précision/horlogerie	33	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Ind. automobile/d'autres moyens de transport	34,35	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Meubles, bijoux, articles de sport	36	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Récupération/recyclage	37	1.4%	1.1	0.3	0.0%	0.0	1.4%	1.1	0.3	0.0%	4	0.0%
Construction	45.1-45.2	1.8%	27.8	14.0	2.4%	36.6	4.2%	64.4	32.3	1.4%	397	1.8%
Travaux d'installation et de finition	45.3-45.5	1.6%	26.4	13.2	2.4%	38.6	4.0%	64.9	32.6	1.4%	398	1.8%
<b>Commerce 1)</b>		<b>4.9%</b>	<b>314.8</b>	<b>209.0</b>	<b>3.5%</b>	<b>226.7</b>	<b>8.5%</b>	<b>541.5</b>	<b>358.7</b>	<b>15.4%</b>	<b>4'184</b>	<b>18.6%</b>
Vente de voitures, garages/stations-service	50	5.5%	43.7	28.0	2.7%	21.8	8.2%	65.4	42.0	1.8%	536	2.4%
Commerce de gros	51	0.6%	17.4	11.5	4.5%	124.7	5.1%	142.1	93.5	4.0%	794	3.5%
Commerce de détail	52	9.1%	253.7	169.5	2.9%	80.3	11.9%	334.0	223.2	9.6%	2'853	12.7%

Illustration 88: suite

Canton de Vaud		Production brute (PB) touristique directe et indirecte Valeur ajoutée brute (VAB) directe					Production brute (PB) touristique totale		Valeur ajoutée brute (VAB)		Emploi	
Secteur économique	Classification NOGA	Part touristique directe (en %)	PB touristique directe (mio CHF)	VAB touristique directe (mio CHF)	Part touristique indirecte (en %)	PB touristique indirecte (mio CHF)	Part touristique totale (en %)	PB touristique totale (mio CHF)	VAB touristique directe et indirecte (mio CHF)	(en %)	Emploi touristique direct et indirect (nombre)	(en %)
<b>Transports/services</b>		<b>1.9%</b>	<b>518.0</b>	<b>340.5</b>	<b>0.9%</b>	<b>228.3</b>	<b>2.8%</b>	<b>746.3</b>	<b>483.4</b>	<b>20.8%</b>	<b>3'070</b>	<b>13.6%</b>
Transport de marchandises	Div aus 60, 63	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Postes et télécommunications	64	1.1%	20.4	13.1	2.5%	46.7	3.6%	67.1	43.1	1.9%	257	1.1%
Banques/intermédiation financière	65	3.8%	102.3	74.0	2.0%	54.0	5.9%	156.3	113.1	4.9%	344	1.5%
Assurances	66	0.9%	17.5	7.2	2.3%	47.4	3.2%	64.9	26.6	1.1%	176	0.8%
Services auxiliaires des activités financières	67	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Activités immobilières	70	4.3%	34.1	24.3	0.3%	2.2	4.6%	36.3	25.9	1.1%	82	0.4%
Location de biens mobiliers	71	18.1%	11.6	7.5	0.0%	0.0	18.1%	11.6	7.5	0.3%	61	0.3%
Activités informatiques, recherche	72, 73	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Services fournis aux entreprises	74	0.7%	31.2	20.2	1.1%	45.5	1.8%	76.8	49.6	2.1%	394	1.8%
Administration publique	75	1.2%	26.6	19.1	1.1%	25.7	2.3%	52.3	37.5	1.6%	258	1.1%
Enseignement	80	5.0%	186.3	116.7	0.0%	0.0	5.0%	186.3	116.7	5.0%	805	3.6%
Santé et activités sociales	85	1.4%	63.7	44.1	0.0%	0.0	1.4%	63.7	44.1	1.9%	381	1.7%
Assainissement, gestion des déchets	90	1.2%	8.6	3.8	0.0%	0.0	1.2%	8.6	3.8	0.2%	26	0.1%
Activités associatives	91	0.7%	3.3	1.3	0.0%	0.0	0.7%	3.3	1.3	0.1%	17	0.1%
Services personnels	93	5.2%	12.6	9.3	2.8%	6.7	8.0%	19.3	14.2	0.6%	268	1.2%
<b>Energie/eau/industries extractives</b>		<b>0.8%</b>	<b>10.6</b>	<b>5.5</b>	<b>2.5%</b>	<b>32.4</b>	<b>3.4%</b>	<b>43.0</b>	<b>22.9</b>	<b>1.0%</b>	<b>73</b>	<b>0.3%</b>
Energie/eau	40, 41	0.8%	9.7	5.2	2.8%	32.4	3.6%	42.1	22.5	1.0%	71	0.3%
Industries extractives	10-14	0.9%	1.0	0.4	0.0%	0.0	0.9%	1.0	0.4	0.0%	2	0.0%
<b>Agriculture, sylviculture</b>		<b>1.4%</b>	<b>15.7</b>	<b>7.3</b>	<b>1.0%</b>	<b>11.6</b>	<b>2.4%</b>	<b>27.3</b>	<b>12.8</b>	<b>0.5%</b>	<b>329</b>	<b>1.5%</b>
<b>Sous-total</b>		<b>4.1%</b>	<b>2188.9</b>	<b>1293.6</b>	<b>1.2%</b>	<b>660.1</b>	<b>5.3%</b>	<b>2849.0</b>	<b>1681.5</b>	<b>72.2%</b>	<b>18'153</b>	<b>80.6%</b>
Location d'immeubles appartenant à des particuliers (ménages)		5.2%	150.1	110.5				150.1	110.5	4.7%	2)	2)
Consommation intermédiaire et investissements non attribuables						322.0		322.0	164.8	7.1%	1'549	6.9%
Effet de revenu						544.8		544.8	359.3	15.4%	2'808	12.5%
Ajustements												
- Production attribuée aux services bancaires				-43.6					-82.3	-3.5%		
- TVA grevant les produits, impôts nets liés à l'import			67.3	67.3		27.6		94.9	94.9	4.1%		
<b>Total</b>			<b>2406.4</b>	<b>1427.9</b>		<b>1554.5</b>		<b>3960.9</b>	<b>2328.8</b>	<b>100.0%</b>	<b>22'510</b>	<b>100.0%</b>
<b>Contribution à la PB, au PIB et à l'emploi du canton, en %</b>				<b>4.4%</b>		<b>2.7%</b>		<b>6.8%</b>	<b>7.2%</b>		<b>8.6%</b>	

Sources: calculs et estimations Rütter+Partner. A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

1) Définition particulière de la production brute (PB): dans le commerce et les agences de voyage la PB correspond à la marge brute.

2) La location d'immeubles appartenant à des particuliers (ménages) n'a pas d'effet d'emploi direct.

Abréviations: NOGA = nomenclature générale des activités économiques; RE = recensement des entreprises; PB = production brute; VAB =valeur ajoutée brute; EPT = emploi en équivalence plein temps.